



AGENCE BRUXELLOISE POUR L'ENTREPRISE



Rapport d'activités 2005



Table des matières

Avant-propos.....	3
Mission statement.....	4
Les actions et produits phares en 2005	5
Organigramme opérationnel.....	6
Organes de décision.....	7
L'équipe en 2005.....	9
Rapport du département Economie & Starters	10
Rapport du département Urbanisme & Environnement	13
Rapport du Département Technologie & Projets innovants.....	16
Rapport du Département Relations Internationales (1).....	26
Rapport du Département Relations Internationales (2).....	32
Rapport de la cellule Communication.....	35
Perspectives 2006.....	38



Avant-propos

Après trois années d'activité, oserons-nous dire que l'ABE a atteint sa maturité ? Certainement, et même une vraie vitesse de croisière. Notre notoriété, mesurée par une étude récente, nous place en seconde position parmi les institutions publiques et en première position de celles qui ne distribuent pas de subsides.

Notre portefeuille client s'est élargi et nos relations avec les autres partenaires publics se sont intensifiées. Quant au volume des demandes des entrepreneurs il est également en croissance.

La rédaction du contrat pour l'économie et l'emploi, signé entre le Gouvernement et les partenaires sociaux, nous a permis d'exprimer et de mettre en valeur les besoins des entrepreneurs bruxellois. Sa mise en oeuvre a occasionné pour l'Agence de nouvelles missions que celle-ci assume avec célérité : clustering, relocalisation, ...

Ces nouvelles missions ont quelque peu fait croître l'équipe de l'Agence, ce qui a notamment rendu nécessaire notre déménagement à Tour et Taxis, à un jet de pierre de nos collègues du Port de Bruxelles. Ce déménagement, réalisé en une journée et donc avec une interruption minimale de nos services, a donné lieu à une grande soirée consacrée au savoir-faire bruxellois : Brussels Knows How.

2.200 personnes, dont un nombre remarquable de visiteurs étrangers, ont pu apprécier le savoir faire bruxellois : mode, gastronomie, industrie, artisanat, ...

Nous sommes donc extrêmement satisfaits de communiquer au Gouvernement, au Conseil Régional et à nos partenaires et clients ce rapport d'activités qui témoigne de l'intérêt que porte la Région bruxelloise à ceux qui entreprennent sur son territoire.

Ce travail ne serait bien sûr pas possible sans les femmes et les hommes qui, au travers de leurs compétences et de leur expérience, peuvent guider les entrepreneurs dans des matières aussi diverses que l'innovation, le financement, les réglementations urbanistiques ou environnementales, les programmes européens, les aides publiques, ...

L'Agence s'est dotée d'une équipe pluridisciplinaire, multilingue et très motivée, comme en témoigne le faible taux d'absentéisme qui représente un tiers de l'absentéisme moyen du secteur privé. Que cette équipe soit ici remerciée.

2006 sera une nouvelle année de consolidation de nos acquis, sans révolution, mais en intensifiant nos axes de travail et en renforçant encore la synergie avec les partenaires avec qui nous proposons une offre crédible et performante de services publics aux entrepreneurs : SDRB, SRIB, Bruxelles-Export, l'IRSIB, l'ORBEM, l'IBGE, le Port de Bruxelles, les centres d'entreprises et guichets d'économie locale, le Fonds de Garantie, ...

Bon travail !

3

Bruno Wattenbergh
Directeur Opérationnel

Stefan Ector
Président



1



2

1. Bruno Wattenbergh
2. Stefan Ector



Mission statement

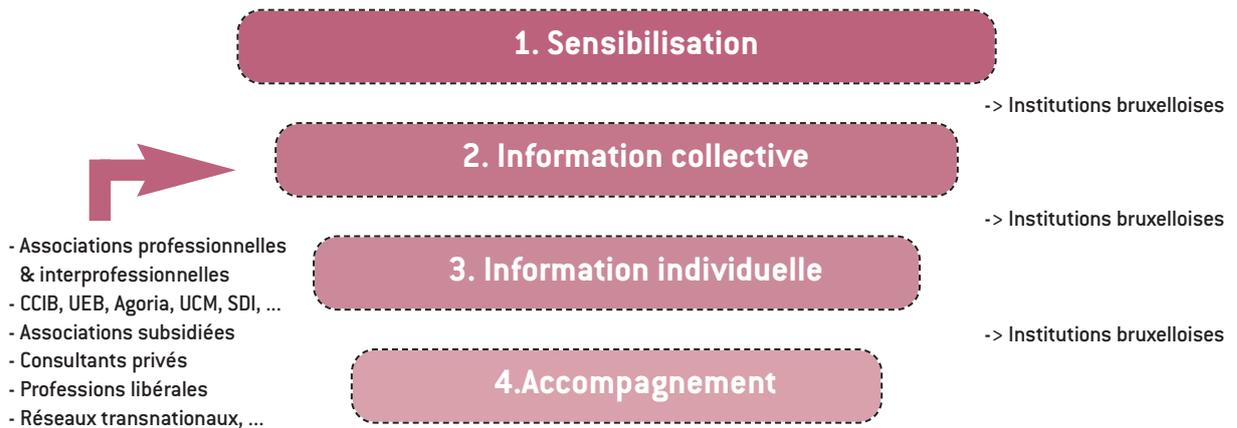
L'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise (ABE) a pour mission d'être l'interlocuteur public de référence de ceux qui entreprennent en Région de Bruxelles-Capitale. Ses services sont dès lors accessibles aux porteurs de projets, indépendants ou professions libérales, entrepreneurs débutants ou confirmés, PME, investisseurs étrangers, ... Bref, à tout un chacun qui souhaite démarrer ou développer une activité économique dans la région.

L'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise est la plate-forme leur facilitant l'accès aux autres institutions publiques bruxelloises susceptibles de contribuer à la réussite de leur projet d'entreprise. L'ABE constitue ainsi une vitrine de toutes les valeurs ajoutées, publiques ou privées, présentes à Bruxelles.

L'Agence Bruxelloise pour l'Entreprise mène des actions de sensibilisation, d'information collective ou individuelle et, dans certains cas bien précis, propose un accompagnement aux entrepreneurs dans les domaines suivants : innovation, investissements étrangers, partenariat technologique transnational, urbanisme et environnement, programmes européens, projets critiques pour la Région, ...

Le flux de « clients » de l'ABE peut se comparer à un « flux en entonnoir ». Au fur et à mesure que l'on descend dans cet entonnoir, la création de valeur ajoutée augmente, mais pour un nombre décroissant de « clients ». Les clients qui quittent l'entonnoir sont guidés vers les institutions bruxelloises et vers le marché.

4



1. Dans ce cadre, l'ABE sensibilise le nombre le plus grand d'acteurs économiques aux aides et services publics et privés existant en Région bruxelloise.

2. L'ABE informe collectivement des grappes ciblées d'acteurs économiques sur des opportunités ou des risques propres à leurs secteurs.

3. L'ABE informe individuellement des acteurs économiques sur des aides et des services publics ainsi que sur des thématiques peu, mal ou non couvertes par le secteur privé (normes européennes, acquisition de nouvelles technologies, financement de l'innovation, programmes européens, ...).

4. L'ABE accompagne les acteurs économiques et académiques pour des projets dont la réussite est critique pour la Région bruxelloise.

Ces 4 types d'actions s'organisent en étroite synergie avec le tissu institutionnel bruxellois ainsi qu'avec le tissu associatif professionnel.

L'ABE s'attache à ne pas concurrencer le secteur privé et à plutôt développer ses initiatives lorsque le marché est défaillant (concept de « market failure ») et qu'il existe un enjeu économique ou social.



Les actions et produits phares en 2005

Le site www.biotechnbrussels.com

Depuis sa création en 2003 et par l'intermédiaire de son « Pôle Santé », l'ABE a détecté et confirmé un potentiel régional en biotechnologies. Elle s'est attelée à cartographier ce secteur et a développé une stratégie volontariste de clustering et de soutien. Des actions ciblées ont été réalisées depuis 2003 (répertoire des entreprises bruxelloises en biotech « Biotech in Brussels », des missions communes qui combinent transfert de technologie et prospection commerciale, ...).

En 2005, le développement d'un site web consacré au secteur biotech www.biotechnbrussels.com a été lancé. Ce site poursuit un double objectif : d'une part fournir aux acteurs du secteur biotech bruxellois des services et informations ciblées (biotech watch avec des informations provenant du monde entier, offres et demandes spécifiques dans le secteur, ...) ; d'autre part ce site répertorie le know-how des différents acteurs bruxellois pour accroître leur visibilité à l'international.

Le répertoire « Diagnostic & Telemedecine in Brussels »



Dans le cadre de sa politique de « clustering » et du projet « Dispomed » financé par la Région, le pôle Santé a procédé en 2005 à une analyse approfondie du secteur des « dispositifs médicaux » à Bruxelles (+/- 269 entreprises). Ces entreprises ont été classées en 10 sous-secteurs d'activités. Tenant compte à la fois de la masse critique, du type d'activités (distribution, production ou R&D), du know-how universitaire et des technologies émergentes au niveau international, il a été décidé de centrer le projet « Dispomed » sur un premier cluster « Diagnostic & Telemedecine » au sein des « dispositifs médicaux ». Celui-ci a fait l'objet d'un nouveau catalogue « Diagnostic & Telemedecine in Brussels » édité en 2005 et reprenant non seulement 15 entreprises (dont 8 d'entre elles ont moins de 5 années d'activités) mais également les universités, les centres de recherches et les associations actives dans ce domaine.

Le « Web Application Cluster »

Toujours dans le cadre de sa politique de « clustering », le pôle NITC a créé en 2005 un cluster spécifique constitué d'entreprises développant et exploitant des applications logicielles en mode ASP, au travers notamment de la structuration d'un projet pilote de démonstration en collaboration avec le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise), de l'organisation d'une mission commerciale à Paris au salon ERP 2005 et de la réalisation d'une brochure commune.

Le « Brussels Welcome Package »

En novembre 2005, a été lancé le « Brussels Welcome Package », un nouveau produit dénommé aussi « incubateur pour investisseurs étrangers ». Celui-ci vise à promouvoir Bruxelles en offrant des services d'hébergement et d'accompagnement aux candidats investisseurs à Bruxelles pendant une période limitée. La recherche d'une nouvelle localisation nécessite en effet des investigations parfois longues et coûteuses. Grâce au « Brussels Business Welcome Package », ces entreprises pourront bénéficier à moindre coût d'un bureau entièrement équipé avec Internet, téléphone et fax au sein même de l'ABE. Les candidats investisseurs peuvent en même temps utiliser les salles de réunion et faire appel aux conseillers de l'ABE. Les premiers bénéficiaires de ce service ont été accueillis début 2006.



5

Les obligations urbanistiques et environnementales pour les commerçants de Bruxelles

Dans le cadre de la convention de partenariat entre l'ABE et l'Union des Classes Moyennes (UCM), une brochure relative aux obligations administratives urbanistiques et environnementales auxquelles les commerçants bruxellois doivent faire face, a été réalisée. Cette brochure a pour objectif de baliser le terrain en exposant de manière synthétisée les différentes questions pertinentes à se poser et les démarches à suivre pour ouvrir et développer un commerce dans les meilleures conditions.





Organigramme opérationnel

Christian FRANZEN
Représentant
des Entreprises

Jean VERECKEN
Représentant des
institutions académiques

Stefan ECTOR
Président

Xavier DEHAN
Représentant
du Ministre de l'Économie

Bruno WATTENBERGH
Directeur Opérationnel

Hubert DESTRAY
Responsable Administratif
et financier

Joëlle HOEVEN
Assistante de Direction

Accueil & logistique
2 personnes

Jean-Pierre MOËNS
Coordinateur informatique

Katia BROUWERS
Service communication

Régine HUWAERT
Service communication

**Assistante
Comptabilité**
1/2 Personne

Webmaster
Indépendant

Pierre VAN ANTWERPEN
Technologie et Projets
innovants
14 personnes

Philippe ANTOINE
Urbanisme & Environnement
4 conseillers
+ 1 assistante

Annelore ISAAC
Économie & Starters
3 conseillers
+ 1 assistante

Jacques EVRARD
Relations Internationales
8 personnes
+ 1 assistante

**Service d'Informations
Stratégiques**
2 Conseillers
technologiques

Catherine JANSEN
Relocalisation
+ 1 conseiller

Barbara ANDREANI
Partenariat stratégique
européen + 4 conseillers

Emmanuel DE BEUGHEN
Attraction Investisseurs
Étrangers + Foreign
Investor coordinator
+ 1 assistante

Roland BOURGEOIS
Pôle Agro-alimentaire
+ 1 assistante

Laurent LAMBERTS
Pôle Industries Urbaines
+ 1 assistante

Patricia FOSCOLO
Pôle Technologies de
l'Environnement
+ 1 assistant

Pierre LAMY
Pôle Santé
+ 1 assistante
+ 1 conseiller

Serge KALITVENTZEFF
Pôle NTIC
+ 1 assistante



Organes de décision

LE PRÉSIDENT

Le président est nommé par l'Assemblée Générale sur proposition du gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale.

La présidence de l'ABE est exercée depuis décembre 2004 par Monsieur Stefan Ector, par ailleurs chef de cabinet du Ministre bruxellois des Finances, du Budget, des Relations Extérieures et de l'Informatique.

LE BUREAU

Conformément à l'article 20 des statuts de l'ABE, le conseil d'administration délègue la gestion journalière de l'association à un bureau composé de membres non-rémunérés : le président, deux administrateurs et le directeur opérationnel.

Le directeur opérationnel, qui est désigné par le gouvernement sur proposition du ministre de l'Economie, et qui travaille sous le régime d'un contrat d'emploi, ne prend part à aucun vote. Le ministre qui a l'économie dans ses attributions, ou son représentant, assiste au bureau.

Les décisions du bureau sont prises à la majorité simple des membres. En l'absence d'unanimité, le membre mis en minorité peut faire référer la décision au conseil d'administration qui prend la décision finale à ce sujet.

Composition du Bureau de l'ABE

- **Monsieur Stefan Ector**, *Président de l'ABE*
- **Monsieur Jean Vereecken**, *Administrateur*
- **Monsieur Christian Franzen**, *Administrateur*
- **Monsieur Xavier Dehan**, *Représentant du Ministre de l'Economie de la Région de Bruxelles-Capitale*
- **Monsieur Bruno Wattenbergh**, *Directeur Opérationnel de l'ABE*

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'ABE est administrée par un conseil d'administration composé de vingt-cinq administrateurs, nommés et révocables par l'assemblée générale. Vingt-quatre administrateurs sont nommés par l'assemblée

générale selon la clé de répartition suivante :

- huit administrateurs sont présentés par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale;
- cinq administrateurs sont présentés par les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, dont deux par les organisations de classes moyennes;
- cinq administrateurs sont présentés par les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale;
- six administrateurs sont présentés par les universités et les hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale.

Composition du Conseil d'Administration de l'ABE

Pour l'ABE :

- **Monsieur Stefan Ector**, *Président*

Pour le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale :

- **Madame Séverine Waterbly**, *Cabinet du Ministre-Président Ch. Picqué*
- **Monsieur Xavier Vanoutryve**, *Cabinet du Ministre B. Cerexhe*
- **Monsieur Joël Solé**, *Cabinet du Ministre E. Huytebroeck*
- **Madame Nele De Smet**, *Cabinet du Ministre G. Vanhengel*
- **Monsieur Steven Pattyn**, *Cabinet du Ministre P. Smet*
- **Monsieur Pierre Provost**, *Cabinet de la Secrétaire d'Etat F. Dupuis*
- **Madame Véronique De Rycke**, *Cabinet du Secrétaire d'Etat E. Kir*
- **Monsieur Freek Couttenier**, *Cabinet de la Secrétaire d'Etat B. Grouwels*

Pour les organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale :

- **Monsieur Christian Franzen**, *UEB*
- **Monsieur Frans De Keyser**, *UEB*
- **Monsieur Dominique Michel**, *Agoria*

Pour les organisations de classes moyennes :

- **Monsieur Yvan Huyghebaert**, *CCIB*
- **Madame Francine Werth**, *UCM*



Pour les organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale :

- **Monsieur Jacques Debatty**, *CSC*
- **Monsieur M. Van Bambeke**, *CSC*
- **Monsieur Christian Bouchat**, *FGTB*
- **Monsieur Philippe Van Muylder**, *FGTB*
- **Monsieur Xavier Muls**, *CGSLB*

Pour les universités et hautes écoles ayant leur siège dans la Région de Bruxelles-Capitale :

- **Madame Vally Fidelman**, *ULB*
- **Monsieur Jacques Tichon**, *Indutec*
- **Monsieur Ir P. Dysseleer**, *Lucia De Brouckère*
- **Monsieur Alain Dangoisse**, *UCL*
- **Monsieur Jean Vereecken**, *VUB*
- **Monsieur Michel Lefebvre**, *Renaissance*

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'association est constituée de 36 membres. Sont membres de droit :

- les ministres et secrétaires d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- un représentant de chacun des ministres et secrétaire d'Etat du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- sept représentants des organisations représentatives des employeurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale, dont trois issus des organisations de classes moyennes ;
- sept représentants des organisations de travailleurs présentes au conseil économique et social de la Région de Bruxelles-Capitale ;
- un représentant pour l'Université Libre de Bruxelles ;
- un représentant pour l'Université Catholique de Louvain ;
- un représentant pour la Vrije Universiteit Brussel ;
- un représentant de l'a.s.b.l. Indutec ;
- un représentant de l'a.s.b.l. Renaissance ;
- un représentant de la Haute Ecole Lucia De Brouckère.

L'assemblée générale est composée de tous les membres. Elle est présidée par le président du conseil d'administration.

LE CONSEIL DE COORDINATION ECONOMIQUE

L'ABE assure le secrétariat du conseil de coordination économique créé par l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 21 novembre 2002.

Le Conseil de coordination économique est composé des représentants, ou de leur délégué, des institutions publiques régionales en rapport avec des entreprises ou des porteurs de projets à caractère économique, à savoir :

- la Société de Développement Régional de Bruxelles (SDRB),
- la Société Régionale d'Investissement de Bruxelles (SRIB),
- l'Institut Bruxellois pour la Gestion de l'Environnement (IBGE),
- l'Office Régional Bruxellois de l'Emploi (ORBEM),
- le Port de Bruxelles,
- le Fonds de Garantie,
- l'Administration de l'Economie et de l'Emploi du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (AEE),
- la Direction du Commerce extérieur du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale,
- la Direction de l'Urbanisme du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (AATL),
- l'Administration de l'Équipement et des Déplacements de la Région de Bruxelles-Capitale (AED),
- la Société de Transports Intercommunaux de Bruxelles (STIB).

Le Conseil est amené à émettre à tout moment et au moins une fois par an des suggestions et des recommandations utiles à l'accomplissement des missions de l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise, en ce compris des propositions de protocoles de collaboration particuliers ou bilatéraux entre une institution ou un service et l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise. Il est en outre habilité à remettre des avis sur la manière dont l'Agence remplit son objet social.

> L'équipe en 2005

Pour mener ses missions à bien, l'ABE a pu compter en 2005 sur une équipe de 44 collaborateurs, issus du secteur privé, et qui s'investit quotidiennement pour répondre aux demandes et aux besoins des entreprises.

Leur implication et leur motivation se reflète d'ailleurs dans un taux d'absentéisme exceptionnellement bas (1,57 %), en regard des statistiques provenant du secteur privé (5,7 %).

Le travail fourni, tant du point de vue quantitatif que qualitatif, contribue grandement au succès de l'ABE.



1. Bruno Wattenbergh

2. Alexandra Roos
3. Alexandre Bonnyns
4. Ana Baptista
5. Annelore Isaac
6. Barbara Andreani
7. Catherine Hubert

9

8. Catherine Jansen
9. Christophe Coppens
10. David Azaerts
11. Edith Heulst
12. Emmanuel de Beughem
13. Erwan Le Guen
14. Fabiola Van der Voodt
15. Fadi Hamad
16. Hubert Destray
17. Ingrid De Strijker
18. Jacques Evrard
19. Janaki Declaire
20. Jean-Pierre Moëns
21. Joëlle Hoeven
22. Jonathan Van Den Bergh
23. Katia Brouwers
24. Kris Thesin
25. Laurent Lamberts
26. Leila Hadjam
27. Marie-Caroline Coppieters
28. Martine Denayer
29. Michel Tielemans
30. Micheline Neuts
31. Muriel Gilon
32. Nadine Bettens
33. Nathalie Dillens
34. Philippe Antoine
35. Patricia Duflont
36. Patricia Foscolo
37. Philippe Therasse
38. Pierre Lamy
39. Pierre Van Antwerpen
40. Raymonde Gyssels
41. Régine Huwaert
42. Roland Bourgeois
43. Serge Kalitventzeff
44. Simon Staszak
45. Tanguy Verraes
46. Veerle Goethals



Rapport du département Economie & Starters

LES OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

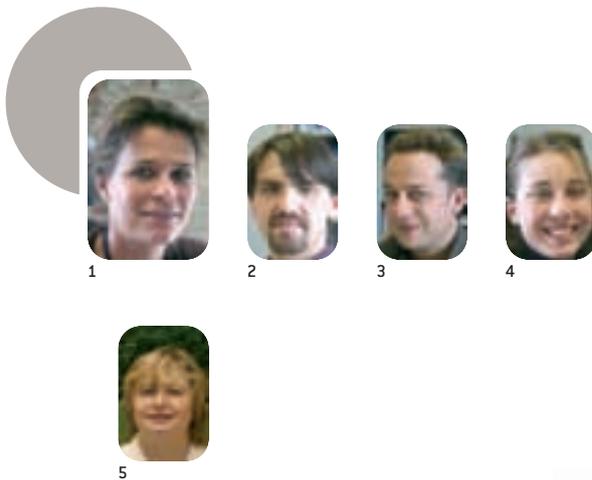
Le département Economie & Starters a pour objectif d'informer, de conseiller, et dans certains cas bien précis, de fournir un accompagnement à toutes les entreprises qui entreprennent à Bruxelles, en répondant de manière individuelle à tous les problèmes ou questions auxquels celles-ci sont susceptibles d'être confrontées : aides publiques ou services aux entreprises disponibles en Région de Bruxelles-Capitale, du financement des entreprises ou à la création d'une entreprise au sens large.

Le département souhaite se profiler comme premier point de contact pour les entrepreneurs et comme porte d'accès vers les différentes institutions publiques (ou instances du secteur privé) en mesure de fournir des solutions concrètes aux entreprises et entrepreneurs bruxellois.

L'ÉQUIPE

Le département se compose de 5 personnes. L'équipe est dirigée par Annelore Isaac, qui bénéficie de la collaboration de 3 conseillers, David Azaerts, Kris Thesin et Alexandra Roos. Martine Denayer est en charge du support administratif.

10



1. Annelore Isaac
2. David Azaerts
3. Kris Thesin
4. Alexandra Roos
5. Martine Denayer

LES ACTIVITÉS EN 2005

En 2005, le département a veillé tout particulièrement à renforcer encore la qualité de ses services. Ceci s'est marqué entre autres au niveau des relations avec les clients (suivi systématique) et au niveau des produits (optimisation des produits existants).

a) La prospection et la sensibilisation

Différentes actions ont été menées en termes de sensibilisation :

Mailing hebdomadaire aux créateurs d'entreprises

Depuis deux ans, le département prospecte les nouveaux créateurs d'entreprises qui se sont installés en Région de Bruxelles Capitale via un mailing hebdomadaire. Ce mailing a pour but de sensibiliser ces starters aux services qui leur sont gratuitement proposés par l'ABE, de les informer sur les produits mis à leur disposition mais aussi de leur présenter les différentes institutions régionales susceptibles d'accompagner les starters. En 2005, 4.685 entrepreneurs ont ainsi été informés.



La distribution de starterkits

En 2005, 2.289 starterkits ont été distribués. Afin d'améliorer la structure et l'accessibilité de l'information dans le starterkit, le contenu a été divisé en quatre catégories : le projet, localisation, financement et autres. Le contenu a également été enrichi. Plusieurs partenaires ont diffusé le starterkit à leurs clients. Ainsi, une

convention a été conclue avec Securex pour la diffusion de 250 starterkits personnalisés. Des spots radios ont été diffusés pour promouvoir le starterkit auprès du public cible.

Le portail des aides www.ecosubsibru.be

La banque de données interactive sur les aides EcoSubsiBru a été visitée en moyenne par 450 visiteurs uniques par jour en 2005, soit un total de visites en 2005 de 140.769. Par visite, 4,5 pages sont consultées en moyenne. Cette base de données est entièrement gérée en interne. Le contenu a été actualisé en permanence et la rubrique « actualités » a été alimentée par des articles d'information. Le système de « content management » a été adapté afin de faciliter la mise à jour en interne. La promotion du site a été faite via la diffusion d'un dépliant et l'insertion d'une annonce publicitaire dans la presse économique.



L'Agenda 2006
Environ 2.500 exemplaires de « l'Agenda de l'Entrepreneur Bruxellois » ont

été distribués. Le contenu a été entièrement révisé et rédigé en interne et des dates marquantes de l'histoire bruxelloise ont été introduites.

La couverture très colorée a été très appréciée et a contribué au succès de l'agenda.

E-newsletter Brubizz

Au courant de l'année 2005, 7 éditions de la newsletter électronique Brubizz ont été envoyées. Cette newsletter traite de l'actualité économique et est éditée en collaboration avec les autres départements de l'ABE. Brubizz est envoyée à un fichier de plus de 4.000 adresses électroniques, composé d'entrepreneurs et d'intermédiaires.

b) L'information collective et individuelle

Le département Economie & Starters a participé activement (via un stand) à quatre foires, dont la plus importante était le Salon de l'Entrepreneur au mois de mars à Tour & Taxis.

A l'occasion de ce salon, l'ABE a coordonné un

stand commun avec les autres institutions publiques économiques de la région. Le département a également organisé deux workshops dont un sur le financement des entreprises et un sur les différentes possibilités de subsides.

Au courant de l'année 2005, le département a organisé un cycle de sessions d'information pour les créateurs d'entreprises, en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles. Quatre sessions ont eu lieu dans ce cadre.



Les conseillers du département ont participé comme orateurs à une douzaine de séminaires d'information. Les sujets abordés concernaient principalement la création d'une entreprise et le financement.

Ces séminaires visaient aussi bien les étudiants (tels que futurs créateurs d'entreprises) que les intermédiaires (banquiers, fonctionnaires communaux, comptables, ...) ou les entrepreneurs.

En ce qui concerne la mission d'information individuelle, le département a informé 1.190 personnes individuellement durant l'année 2005 parmi lesquels 50 % de starters, 48 % d'entreprises existantes et 2 % d'intermédiaires.

c) L'accompagnement individuel

Les conseillers ont pris en charge 322 accompagnements individuels dont 34 % de créateurs d'entreprise et 66 % d'entreprises existantes.

La plupart du temps, l'accompagnement a porté sur la recherche de subsides, le montage de dossiers de financement, ou encore sur le lancement d'une activité.



LES ÉVÉNEMENTS SAILLANTS DE 2005

En 2005, le Salon de l'Entrepreneur fut une nouvelle fois l'un des événements phares du département. Pendant ce salon, un grand nombre d'entrepreneurs et d'entrepreneurs potentiels ont été informés, plus de 500 starterkits ont été diffusés et les workshops organisés au salon ont rencontré un grand succès.

L'organisation commune d'un cycle d'information pour les créateurs d'entreprises avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles fut un bel exemple d'une collaboration fructueuse entre institutions économiques publiques et privées en faveur de l'entrepreneur bruxellois.

L'Agenda de l'Entrepreneur Bruxellois 2006 a également connu un grand succès.

PERSPECTIVES 2006

En 2006, le département continuera à accorder une attention particulière à l'information et l'accompagnement des créateurs d'entreprises. Ils restent une cible importante du département, et sont fortement demandeurs d'informations et d'accompagnement.

Une série d'actions envers ce public cible ont déjà été lancées (starterkit, sessions d'information, ...), mais seront renforcées au courant de 2006.

La collaboration avec les institutions existantes (Guichets d'Economie Locale, guichets d'entreprises, banques, ...) sera renforcée et systematisée.

12

QUELQUES CHIFFRES DE 2005

Nombre de starters prospectés	4.685
Nombre d'entreprises sensibilisées ¹	4.165
Nombre d'intermédiaires sensibilisés	817
Nombre d'informations individuelles - starters	598
Nombre d'informations individuelles - entreprises	592
Nombre d'accompagnement individuels - starters	108
Nombre d'accompagnement individuels - entreprises	214

¹ Le nombre d'entreprises sensibilisées ne comprend pas les personnes informées via Brubizz ni les personnes ayant fait une recherche via le moteur de recherche EcoSubsiBru.

Rapport du département Urbanisme & Environnement

LES OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

L'objectif premier de ce département est d'informer et d'accompagner les PME bruxelloises en matière de permis d'urbanisme, de permis d'environnement ainsi que pour toute obligation administrative ayant trait à ces matières.

Le rôle d'interface avec les administrations communales et régionales se poursuit. Le département est également régulièrement consulté comme expert par les auteurs de textes réglementaires. La volonté est de relayer l'expérience accumulée sur le terrain vers les autorités publiques régionales et communales.

Un objectif supplémentaire s'est développé dans le cadre de la mise en oeuvre du contrat pour l'Economie et pour l'Emploi, à savoir, prendre une part plus active dans l'étude, la détection et la recherche de solutions pour les entreprises entrant en phase de délocalisation potentielle.

L'ÉQUIPE

Le département, dirigé par Philippe Antoine, juriste de formation, bénéficie de la collaboration de quatre conseillers et d'une assistante administrative.

Marie-Caroline Coppieters, juriste fiscaliste a intégré l'équipe en avril 2005, Muriel Gilon est ingénieur commercial et de gestion, Veerle Goethals, est juriste et linguiste, Simon Staszak a une maîtrise en sciences de l'environnement. Nathalie Dillens est en charge du soutien administratif de l'équipe.

Catherine Jansen, licenciée en économie, est responsable de la cellule dite de « relocation management ». Janaki Declaire, licenciée en sciences politiques a intégré cette cellule à l'automne 2005.

LES ACTIVITÉS EN 2005

a) La prospection et la sensibilisation

Le département a poursuivi son investissement dans la mise à jour et l'optimisation du site web de l'Agence. Ce site de contenu connaît un succès toujours croissant et est consulté par de nombreux professionnels. La veille juridique du département semble particulièrement appréciée par les gestionnaires de dossiers en matière d'urbanisme ou d'environnement, également au sein des communes.

L'année 2005 a été une année de transition en ce qui concerne la gestion de 49 brochures thématiques élaborées en interne (permis d'environnement, le bruit, les installations frigorifiques, ...) disponibles bien évidemment dans les deux langues. En effet, le département a décidé de privilégier la rédaction sur le site web, autorisant des impressions de « brochures » sous forme de pages thématiques. Cette option a permis de se concentrer davantage sur le développement et la mise à jour permanente des pages web. Il existe également 54 listes spécialisées (collecteurs de déchets agréés, acousticiens, laboratoires, récupérateurs de déchets électroniques, ...) dont 18 sont réalisées en interne par le département. Les autres sont mises à jour sur appel d'offre tous les deux ans. La prochaine mise à jour se fera en 2006.

Les collaborateurs du département continuent également à participer comme orateur à de nombreux séminaires ou formations (IFE pour les sites et sols pollués, les midis de la planification,

13



1



2



3



4



5



6



7



8

1. Philippe Antoine
2. Marie-Caroline Coppieters
3. Muriel Gilon
4. Veerle Goethals
5. Simon Staszak
6. Nathalie Dillens
7. Catherine Jansen
8. Janaki Declaire

les permis d'environnement et les permis d'urbanisme, à l'IBGE, ...).

b) L'information collective et individuelle

Le département a participé au MIPIM, salon international des professionnels du secteur immobilier du 8 au 12 mars 2005 en France, par le biais d'une présence sur le stand de la Région de Bruxelles-Capitale.

Durant le salon des entrepreneurs en mars 2005 sur le site de Tour & Taxis, le département a organisé trois séminaires (« actualité en droit de l'urbanisme bruxellois », « comment obtenir son permis d'environnement », ainsi qu'un séminaire sur la nouvelle loi en matière d'implantations commerciales qui a rencontré un vif succès avec 158 présents).

Le département a aussi organisé la participation de la Région de Bruxelles-Capitale au salon MAPIC en France du 15 au 18 novembre 2005. Le MAPIC est un salon international spécialisé en immobilier commercial. Le département y a organisé un workshop avec l'asbl Atrium, un partenaire privé, Jones Lang Lasalle, le cabinet du Ministre-Président et celui du Ministre de l'Economie.

Le département a pour la première fois organisé un séminaire sur l'ABC des permis d'urbanisme et des permis d'environnement à l'attention des experts comptables (Centre d'Etude de droit comptable et fiscal). Ce séminaire a suscité beaucoup d'enthousiasme et a débouché sur de nouvelles collaborations.

En 2005, 308 entreprises ou institutions (dont 267 interlocuteurs) ont bénéficié de nos services dits de helpdesk. Ce qui représente 399 interventions personnalisées.

c) Accompagnements individuels

456 entreprises ou institutions (dont 536 interlocuteurs) ont fait l'objet d'un accompagnement poussé pour la réalisation de leurs projets. Cette prise en charge des problèmes rencontrés par les PME bruxelloises reste la priorité des priorités pour le département. Ce volet de nos activités aura représenté durant 2005 1.458 interventions :

1.113 spécifiques aux questions de permis d'urbanisme ou d'environnement, 67 pour d'autres questions d'obligations environnementales ou urbanistiques, 18 pour des questions d'implantations pures, 12 en provenance de starters et 243 en matière de relocalisation d'entreprises.

d) Cellule Relocalisation

En 2004, le Gouvernement avait confié à l'ABE, dans le cadre du Contrat pour l'Economie et pour l'Emploi, la gestion des mesures visant à ancrer les entreprises sur le sol bruxellois. C'est ainsi qu'au cours de 2005, une soixantaine d'entreprises présentant un problème d'implantation ont été individuellement accompagnées dans la recherche d'une solution.

La conception et le montage de ces solutions se base sur un travail de fond nourri par les réflexions de tous les acteurs institutionnels bruxellois, et ce au sein du Conseil de Coordination Economique. Le Conseil de Coordination Economique s'est réuni 8 fois en 2005 afin de pouvoir traiter l'ensemble des problématiques liées à l'implantation d'entreprises, comme par exemple la gestion des sols pollués, les aspects fiscaux, l'affectation des acquisitions foncières, les zones de développement, etc. Fin 2005, la cellule a été renforcée par l'arrivée de Janaki Declaire en tant que Conseillère en Implantation.

C'est dans cet esprit de concertation et de mobilisation de tous que la Cellule Relocalisation peut de manière optimiste apporter des solutions concrètes aux nombreux entrepreneurs qui désirent s'établir ou grandir sur le sol de la Région Bruxelloise.

LES ÉVÉNEMENTS SAILLANTS DE 2005

L'année 2005 a certainement été celle du lancement des premiers chantiers du contrat pour l'Economie et l'Emploi (C2E) ainsi que celle de l'émergence du Conseil de coordination économique (CCE), dont l'ABE assure non seulement le secrétariat mais toute la préparation des réunions tant sous forme de groupe de travail que de réunions plénières en étroite collaboration avec le cabinet du Ministre de l'Economie. Ceci constitue un

travail de fond pour développer concrètement une nouvelle volonté de travailler en commun et oeuvrer à l'émergence d'une véritable identité bruxelloise. 2005 fut également l'année du premier gros dossier de relocalisation, à savoir HP, dossier emblématique dont l'analyse continue d'alimenter les réflexions sur l'influence de la fiscalité communale, les lourdeurs administratives, la problématique des parkings et les besoins de flexibilité immobilière des entreprises en Région bruxelloise.

Le département s'est aussi investi dans la prise en charge des dossiers d'implantations commerciales dont les administrations communales doivent absorber une plus grande quantité depuis l'entrée en vigueur de la loi dite Ikea. C'est ainsi que le département a organisé un séminaire spécifique à l'attention des fonctionnaires communaux lors du salon des Entrepreneurs (en partenariat avec le cabinet de la Ministre Sabine Laruelle, l'association de la ville et des communes en RBC, la commission nationale pour la distribution et le cabinet d'avocats Haumont & Scholasse).

Les fonctionnaires communaux ont pu bénéficier en novembre d'un second séminaire organisé spécifiquement à leur attention sur la problématique du bruit. Ce séminaire a été organisé en partenariat avec l'IBGE, l'association de la ville et des communes en RBC, et le pôle technologie de l'environnement de l'ABE (53 inscrits).

L'organisation de la présence de la Région de Bruxelles-Capitale au Mapi en partenariat avec l'asbl Atrium, un partenaire privé et les deux ministres compétents a également été une réussite pour cette première expérience à ce salon international du Retail.

Le département a enfin poursuivi la collaboration avec l'IBGE pour le traitement des candidatures au label éco-dynamique : 32 entreprises aidées par l'ABE en 2005 (contre 13 en 2004). Pour rappel, le rôle du département dans la gestion de ces dossiers peut se synthétiser de la façon suivante :

- Participation active à l'encadrement des candidats : co-organisation d'ateliers d'information ;
- Visites des installations des candidats et mise à disposition des services de l'ABE pour aider à la constitution du dossier de candidature ;

- Visites de vérification sur place ;
- Analyse du dossier de candidature ;
- Réunions d'évaluation avec l'IBGE (92 critères par dossier) ;
- Préparation des dossiers pour le jury.

La convention de collaboration avec l'IBGE a été révisée suite à une réunion d'évaluation d'avril 2005.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2005

Nombre d'informations individuelles ou collectives	308
Nombre d'accompagnements individuels (ou 1.113 interventions)	456
Nombre d'accompagnements liés à l'implantation	60

PERSPECTIVES 2006

- Poursuivre le développement de nos accompagnements administratifs en collaboration avec les communes et les administrations régionales (ces accompagnements – au coeur de notre mission – restent prioritaires) ;
- Intensifier la collaboration avec nos partenaires et étendre le nombre de ces partenariats publics (AATL, Association de la Ville et des Communes de la RBC, Atrium, l'IBGE, le Port de Bruxelles, la SDRB, ...) ;
- Développer de nouveaux partenariats avec des prescripteurs de services du secteur privé (Institut des juristes d'entreprises, fédérations professionnelles, comptables, architectes, ingénieurs conseils, avocats, promoteurs immobiliers, ...) ;
- Rendre l'application des chantiers de C2E la plus effective possible et tout spécialement en ce qui concerne toute initiative de simplification administrative (respect strict des procédures existantes, gestion des sols pollués, coordination législations urbanistiques et environnementales, problématique des parkings, ...)
- Encadrer les travaux du Conseil de coordination économique (CCE) ;
- Renforcer la détection et le suivi des entreprises en relocalisation ;
- Développer une méthode d'observation des flux entrants et sortants des entreprises en Région bruxelloise.



Rapport du département

Technologie & Projets innovants

LES OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

Le Département Technologie & Projets innovants « T&PI » a pour mission de contribuer au développement économique et à la création d'emploi en Région de Bruxelles-Capitale, principalement par le soutien à des projets porteurs dans cinq secteurs prioritaires : la santé, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les technologies de l'environnement, l'agro-alimentaire et les activités industrielles. Cette mission se traduit par :

- des initiatives de type collectif destinées à renforcer la compétitivité de groupes ciblés d'entreprises présentant des perspectives de développement et de création d'emploi intéressantes pour la Région. Dans ce cadre, une stratégie de « clustering », c'est-à-dire de ciblage de groupes d'entreprises ayant des besoins similaires ou complémentaires, a été initiée ces dernières années et commence à porter ses premiers fruits. Quelques actions typiques développées dans ce contexte : veille technologique, séminaires thématiques, visites de laboratoires, missions technologiques ou commerciales.
- des services de type individuel destinés à aider des porteurs de projet et des entreprises à structurer, à financer et à développer des projets porteurs d'avenir dans la Région. Dans ce contexte-ci, la fourniture d'informations stratégiques, l'exploitation d'opportunités d'innovation, la mobilisation des aides publiques et des sources de financement, la recherche de partenaires à Bruxelles et à l'étranger constituent différentes facettes des services offerts. C'est ici que l'on retrouve les fonctions de portail d'accueil des projets innovants et d'ensemblage des solutions à offrir aux porteurs de tels projets, que ce soit par la mobilisation de services internes de l'Agence ou par l'appel à des collaborations extérieures.

16

L'ÉQUIPE

Le Département Technologie & Projets innovants est dirigé par Pierre Van Antwerpen. Il est organisé sur une base de secteurs d'activité, dont les responsables sont :

- Roland Bourgeois, secteur agro-alimentaire
- Patricia Foscolo, secteur technologies de l'environnement
- Laurent Lamberts, secteur industrie urbaine
- Serge Kalitventzeff, secteur NTIC
- Pierre Lamy, secteur santé, qui bénéficie, depuis février 2005, de la collaboration de Christophe Coppens

Le Département dispose en outre d'un Service d'Information Stratégique « SIS », spécialisé dans la recherche et l'analyse d'informations stratégiques en bases de données informatisées. Connecté à deux des plus grands serveurs de bases de données du monde, ce service se compose de deux ingénieurs :

- Jonathan Van Den Berghe
- Tanguy Verraes, en congé sabbatique depuis septembre 2005
- Philippe Therasse, depuis septembre 2005

Enfin, le Département peut compter, pour le support administratif, sur la collaboration de :

- Fabiola Van der Voodt
- Michel Tielemans, depuis mars 2005
- Patricia Duflont
- Raymonde Gyssels
- Edith Heulst



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10



11



12



13



14



15

1. Pierre Van Antwerpen
2. Roland Bourgeois
3. Patricia Foscolo
4. Laurent Lamberts
5. Serge Kalitventzeff
6. Pierre Lamy
7. Christophe Coppens
8. Jonathan Van Den Berghe
9. Tanguy Verraes
10. Philippe Therasse
11. Fabiola Van der Voodt
12. Michel Tielemans
13. Patricia Duflont
14. Raymonde Gyssels
15. Edith Heulst

LES ACTIVITÉS EN 2005

LE PÔLE AGRO-ALIMENTAIRE

a) La prospection et la sensibilisation

Après avoir consolidé durant deux ans sa stratégie de positionnement comme interlocuteur privilégié de toutes les entreprises bruxelloises de son secteur, le pôle Agro-alimentaire s'est attaché en 2005 à identifier des entreprises qui lui étaient encore inconnues. En parallèle, des actions ont été menées dans le but d'assurer la notoriété de l'Agence et d'informer les entreprises agro-alimentaires bruxelloises de l'entièreté des services offerts par l'ABE.

Ainsi, 84 entreprises bien établies ou démarrant des activités à Bruxelles ont été sensibilisées à diverses actions du pôle et aux accompagnements et aides proposés par l'ABE. De plus, soucieux de favoriser l'interaction entre tous les intervenants du secteur, le pôle Agro-alimentaire a organisé en juin 2005 la deuxième AGRO-PARTY bruxelloise, réunissant plus de 40 entreprises autour de l'AFSCA, Bruxelles-Export, Brufotec, Brucefo, Administration de l'Economie, ... dans un climat convivial.

Un répertoire des différents sous-secteurs de l'agro-alimentaire bruxellois a été finalisé et sera mis à la disposition de tous sur la page du secteur agro-alimentaire dans le site web de l'ABE en 2006.

b) L'information collective et individuelle

Deux séminaires sur les groupements d'employeurs ont été mis sur pied, dont un dans le cadre du Salon de l'Entrepreneur. Un troisième séminaire sur la réglementation européenne du chocolat et ses implications au niveau belge a été organisé dans les nouveaux locaux de l'ABE à Tour & Taxis. Un quatrième séminaire, en partenariat avec la SDRB, a présenté aux entreprises agro-alimentaires bruxelloises les nouvelles normes à respecter au niveau de l'hygiène et de la traçabilité. Ce séminaire s'est également tenu durant le Salon de l'Entrepreneur et a vu l'AFSCA présenter ses exigences et Brufotec son aide. Près de 150 entreprises ont pris part à ces séminaires.

La FEVIA a organisé une demi-journée d'étude sur les bonnes pratiques dans le transfert de technologie

entre centres de recherche ou universités et entreprises, principalement PME. Le responsable du pôle Agro-alimentaire y a pris part activement.

Comme les années précédentes, quatre numéros de la revue de presse spécialisée « Food Info » ont été publiés ; ils ont généré des marques d'intérêt et des demandes d'informations complémentaires de la part de 234 entreprises.

« Food Info » a aussi permis de promouvoir le réseau mondial Agribionet auquel participe l'ABE ; une entreprise bruxelloise y a publié son profil en 2005.

De nombreuses entreprises (10 starters et 25 entreprises existantes) ont bénéficié d'une information personnalisée au cours de 2005, soit par téléphone, soit par mail, soit au travers de visites sur place ou de rencontres à l'ABE.

c) L'accompagnement collectif et individuel

Dans un souci d'accompagner et d'aider les entreprises dans leurs efforts de développement, le pôle Agro-alimentaire a participé au salon Agribex, en compagnie de quatre entreprises bruxelloises, de Brufotec et de Bruxelles Export.

Dans le cadre de la mission de « Innovation Relay Centre » (Brussels IRC), une mission a été mise sur pied dans le secteur du chocolat à l'occasion du salon CHOCOA 2005. Dans ce cadre, 12 entreprises étrangères en provenance de 5 pays ont visité 4 entreprises bruxelloises du secteur ; en outre, elles ont participé à des rendez-vous en face à face avec neuf entreprises et laboratoires bruxellois. Toujours en tant que Brussels IRC, un laboratoire bruxellois a été accompagné par le pôle Agro-alimentaire dans le cadre d'une mission dans le secteur de la biotechnologie agro-alimentaire à Lodi (Lombardie - Italie) et deux laboratoires ont participé à une convention d'affaires qui s'est tenue à Epernay dans le secteur des boissons effervescentes.

Au total, 16 acteurs bruxellois, à savoir 10 entreprises et 6 laboratoires de recherche ont bénéficié de ces actions d'accompagnement collectif menées en collaboration avec l'équipe du Brussels IRC.

Au cours de l'année 2005, 62 accompagnements individualisés de projets innovants ont été réalisés, dont 1/3 auprès de starters. Selon les projets, ces accompagnements portaient aussi bien sur les validations technologiques et/ou commerciales, sur l'ébauche d'un business plan, sur la recherche de financement ainsi que sur l'introduction et/ou le parrainage d'aides publiques. Toutes ces démarches ont été réalisées en collaboration avec des partenaires régionaux et divers départements de l'ABE.

d) Les activités de support

Le responsable du Pôle Agro-alimentaire a présidé les deux réunions formelles du « Groupe Thématique Agro-alimentaire » du réseau des Centres Relais Innovation de la Commission Européenne et une réunion informelle du même groupe. Cette dernière étudiait les possibilités de trouver un financement européen pour optimiser les techniques de transfert technologique entre centres de compétences et PME. En sa qualité d'observateur, il a aussi pris part à une des deux réunions du « Groupe Thématique Produits de la Mer ». Il a également participé à l'Assemblée Générale et à la réunion du Comité d'Accompagnement de Brufotec.

Le pôle Agro-alimentaire, en partenariat avec la Mission Locale d'Etterbeek, l'ORBEM et l'Institut de Formation Professionnelle a participé, à Toulouse, à deux missions d'échange d'expérience dans le cadre du projet d'insertion sociale et de lutte contre la discrimination EQUAL II, dans lequel il est entré en vue de favoriser la création de groupements d'employeurs à Bruxelles.

LE PÔLE TECHNOLOGIES DE L'ENVIRONNEMENT

a) La prospection et la sensibilisation

La base de données des entreprises actives dans le domaine de l'environnement à Bruxelles comporte 407 adresses. Le Pôle a visité vingt-quatre de ces sociétés en 2005. Le répertoire des fournisseurs de technologies et services en environnement s'est quant à lui enrichi de 20 nouvelles présentations ; il comporte fin 2005, 73 sociétés. Le secteur de l'instrumentation, qui comportait initialement 42 adresses, a été investigué de manière plus



détaillée ; il reste 23 adresses valables.

Un grand travail de préparation et de rédaction a été fourni tout au long de l'année en vue de mettre en

ligne le portail www.BrusselsGreenTech.be.

Le site comporte 6 entrées : nouvelles, agenda, à propos de l'ABE, veilles, répertoires et services. La partie « Veilles » comporte une veille technologique, une veille sur la protection de la propriété intellectuelle, une veille sur les études de marché et les marchés publics.

La partie « Répertoires » comporte des listes de sociétés, de centres de recherche, de formations, d'acteurs publics bruxellois et d'organisations professionnelles. La partie « Services » comporte : le soutien à la R&D (régional et européen), le soutien à l'IPR, le service d'information stratégique, les diverses possibilités de soutien offertes par la Région dans le cadre du financement de nouveaux projets.

b) L'information collective et individuelle

Outre les veilles sectorielles mises en place et diffusées par le biais du site web, le pôle Technologies de l'environnement a organisé plusieurs séminaires et visites de laboratoires.

Le 21 avril 2005, le pôle organisait un petit déjeuner sur le thème de la transposition de la directive européenne sur la performance énergétique des bâtiments à Bruxelles. 14 des 30 entreprises invitées s'y sont inscrites ; le séminaire a été apprécié à plus de 83 % par les participants.

Le 31 mai 2005, le pôle organisait un séminaire à l'attention des entreprises agro-alimentaires sur les perspectives d'économie d'énergie. Le séminaire a totalisé 22 participants ; l'appréciation globale du séminaire a été évaluée à 78,6 %.

Le 17 février 2005, le pôle organisait une visite de laboratoire de l'Unité de Thermodynamique et Turbomachines de l'Université Catholique de Louvain, sur le thème de la micro-cogénération. 62 entreprises se sont présentées sur place, totalisant un nombre de 77 participants. L'appréciation générale de la rencontre va de satisfait à très satisfait.

Le pôle a répondu à 108 demandes individuelles ou a envoyé spontanément des informations utiles aux entreprises. Par ailleurs, 764 offres et demandes de technologies provenant des réseaux européens ont été dépouillées. Ce sont 92 de ces profils technologiques qui ont été envoyés à des entreprises et à des institutions bruxelloises ; 12 profils ont été envoyés soit vers les services d'interface, soit vers des départements des universités ou hautes écoles.

c) L'accompagnement collectif et individuel

Le pôle a participé à un évènement de partenariat technologique, les 27 et 28 avril 2005, dans le cadre du salon IFAT à Munich. Le Brussels IRC était présent dans le catalogue avec quatre entreprises et cinq profils. Seule une société a finalement accepté les rendez-vous ; elle a eu trois rendez-vous.

Le Pôle a participé à deux missions dans le cadre du salon Pollutec, qui se déroulait à Paris cette année. Il s'agit tout d'abord d'une mission organisée par le Centre Relais Innovation de Paris Ile de France, le 1er décembre 2005. Trois clients se sont mobilisés, totalisant quatre profils technologiques ; pour ces trois clients, 18 rendez-vous ont été planifiés. Ensuite, le pôle a organisé en collaboration avec le Centre Relais Innovation du Sud-Ouest France, le 2 décembre 2005, une visite d'un site ayant implémenté une technologie anti-légionellose innovante. Deux sociétés y ont participé.

Quarante-quatre accompagnements individuels ont été pris en charge au cours de l'année 2005. Parmi ceux-ci, la constitution d'un dossier de R&D à soumettre à l'IRSIB et un parrainage d'AR 123. Trois nouveaux profils technologiques ont été introduits dans le BBS (base de profils du réseau IRC) et trois profils existants ont été mis à jour. Par ailleurs, dans le cadre de la recherche de partenaires pour la constitution de consortia de recherche (6^{ème} PCRD), ce sont 11 envois qui ont été ciblés par e-mail.

d) Les activités de support

Le Groupe Thématique Environnement s'est réuni à deux reprises, à savoir le 26 avril 2005 à Munich et le 27 octobre 2005 à Rimini.

Le Pôle souhaite jouer un rôle de catalyseur dans la mise en place d'un parc environnemental ou de principes d'écologie industrielle. De premiers échanges d'idées se sont concrétisés autour du concept d'écoproduits.

LE PÔLE INDUSTRIE URBAINE

a) La prospection et la sensibilisation

En 2005 le pôle a poursuivi la prospection des entreprises avec un accent tout particulier sur les métiers qui trouvent leurs marchés dans le milieu urbain ou les métiers qui bénéficient de l'image de la ville pour se développer. Dans cet esprit, deux types d'activités ont fait l'objet d'une attention particulière : les métiers techniques d'équipements liés à la construction et plus précisément le secteur de l'éclairage ; les métiers du design en synergie avec l'asbl DESIGNED in BRUSSELS. Le pôle a ainsi visité 58 nouvelles entreprises en 2005 pour parfaire sa connaissance du secteur, présenter les services de l'ABE et dégager des projets d'innovation technologique à accompagner.

b) L'information collective et individuelle

Le pôle Industrie urbaine a répondu à près de 150 demandes individuelles d'information, dans des domaines relatifs à la technologie ou aux aides publiques principalement. Par ailleurs, 140 entreprises ont participé aux 6 séminaires organisés par le pôle et ses partenaires en 2005 :

- Séminaire « Nano-analyse de surface ». Organisé à la VUB dans le cadre plus large d'une journée d'étude internationale sur les développements récents dans le monde de l'analyse de surface, ce séminaire a permis de présenter l'expertise particulière du département « Métallurgie, Electrochimie et Connaissance des Matériaux » de la VUB en nano-analyse et de procéder à la démonstration d'un appareillage de pointe dans ce domaine.
- Séminaire « Valorisation de l'innovation ». Le pôle a contribué à ce séminaire, organisé dans le cadre de l'inauguration de la nouvelle implantation de l'Office Van Malderen, pour présenter à un panel d'inventeurs et d'industriels les principales aides à la R&D offertes en Région de Bruxelles-Capitale.

- Séminaire « Gagner les marchés publics ». Focalisé sur les installateurs et les fournisseurs d'équipements, ce séminaire a été organisé avec le concours de la Direction des marchés publics de la Région de Bruxelles-Capitale et avec l'apport d'experts extérieurs spécialisés en accompagnement des PME qui souhaitent prospecter le secteur public. Il s'est tenu dans le cadre du « Salon de l'entrepreneur 2005 ».
- Séminaire « Protéger vos créations ». Ce séminaire a été organisé en collaboration avec DESIGNED in BRUSSELS et avait pour thème « Vous êtes créatifs, c'est sûrement pour séduire vos clients et pas pour enrichir des copieurs ». Cette rencontre a donné une vue d'ensemble des grands axes de la protection de la propriété intellectuelle (droit d'auteur, dessin-modèle, marque, brevet) et a abordé plus en détail la protection de l'aspect extérieur d'un produit avec l'appui de spécialistes de la question. Le séminaire était accueilli par l'entreprise VERVLOET qui fêtait son centenaire en 2005. Les participants ont pu visiter les ateliers de cette PME synonyme de haut de gamme en quincaillerie.
- Séminaire « Les aides publiques pour les designers ». « Vous cherchez des aides publiques efficaces et rapides à obtenir ? Elles existent en Région de Bruxelles-Capitale » tel était le message de ce séminaire organisé conjointement avec le Département Economie & Starters de l'ABE et DESIGNED in BRUSSELS. L'Emallerie Belge, pour son savoir unique en émaillage, a été le théâtre de ce séminaire et a également ouvert ses ateliers à une visite des designers.
- Séminaire « Travailler pour la STIB pourrait-vous intéresser ? ». Organisées conjointement avec la CCIB, les rencontres entre grands donneurs d'ordre bruxellois et sous-traitants sont prisées par les PME de la Région. Après une première expérience avec l'incinérateur en 2004, c'est l'atelier tramway de la STIB qui a accepté de rencontrer des PME de la Région issues du travail du métal, de l'automatisation et de l'électromécanique. La STIB a décrit ses procédures d'achats, a présenté ses besoins en sous-traitances et en fournitures et a accompagné la visite de son atelier tramway.

Les entreprises ont eu l'occasion, dans une ambiance détendue, de présenter leurs services aux acheteurs de la société.

c) L'accompagnement collectif et individuel

Dans le but d'aider les entreprises dans leur développement international, le Pôle a participé, en collaboration avec l'équipe du Brussels IRC, à la promotion de la bourse technologique axée sur les traitements de surface et organisé en marge de l'Hanover Messe 2005. Une seule entreprise s'est montrée intéressée à introduire un profil technologique, mais s'est désistée en dernière minute.

En 2005, 17 accompagnements de projets innovants ont été réalisés. Les accompagnements portaient sur des validations technologiques ou commerciales, sur l'appui à la rédaction de business plan, sur l'aide à la recherche de financements ou encore sur le parrainage de dossiers d'AR 123 pour des missions d'innovation et d'exportation bénéficiant de subsides de la Région pour la remise au travail de demandeurs d'emploi. Ces accompagnements sont appuyés par nos partenaires régionaux et par les autres départements de l'ABE.

d) Les activités de support

Le pôle Industrie urbaine participe aux travaux du groupe thématique « Matériaux » qui assure, au sein du réseau européen des IRC, la promotion des activités de transformation des matériaux et plus particulièrement du métal, des polymères, des céramiques, des composites, du verre et des adhésifs. En 2005, ce groupe a cartographié les spécificités technologiques des différentes régions représentées en son sein pour définir des actions conjointes. Deux réunions ont été organisées en marge du salon Materialica (Munich) et de l'Hannover Messe.

LE PÔLE NTIC

a) La prospection et la sensibilisation

Le secteur NTIC est un secteur important à Bruxelles. Il est l'un des trois secteurs identifiés comme étant porteurs d'innovation et prioritaires dans le cadre du Contrat pour l'Economie et l'Emploi.

Le pôle NTIC a rencontré proactivement plus de 60 entreprises avec pour objectif d'identifier leurs besoins et d'y donner la réponse la plus adéquate. Cette prospection a notamment permis de poursuivre la stratégie de « clustering » du pôle en étroite collaboration avec les acteurs régionaux du secteur des TIC.

b) L'information collective et individuelle

Comme chaque année, le pôle NTIC a diffusé 5 numéros d'It-Scan (4 numéros + une édition spéciale), son magazine trimestriel de veille centré sur les applications professionnelles de l'Internet et réalisé en collaboration avec le service Télématique et Communication de l'ULB. 200 résumés d'actualités y ont été publiés, ainsi que 26 offres et demandes de technologies et un dossier thématique. Chaque numéro est envoyé à un millier de destinataires, qui ont alors l'occasion de demander sélectivement plus de détails. Au total, ce sont 128 demandes d'informations complémentaires pour 434 actualités publiées dans It-Scan qui ont été enregistrées et traitées par le pôle.

Par ailleurs, le pôle NTIC a préparé, avec le concours de la Cellule SIS, le lancement d'une nouvelle formule interactive (information directement accessible en ligne via Internet) de It-Scan qui sera en bêta test au cours du premier semestre 2006 et remplacera la version papier à la mi-année.

Le pôle NTIC a par ailleurs poursuivi sa collaboration avec Téléport dans l'organisation des Midis du Téléport. En 2005, pas moins de 8 séminaires thématiques à l'attention des PME bruxelloises ont ainsi eu lieu.

Enfin, le pôle a répondu à 58 demandes individuelles d'informations, dont 18 en provenance de starters. Ces demandes portaient principalement sur les sources de financement et les aides publiques.

c) L'accompagnement collectif et individuel

Dans le cadre des missions confiées à l'ABE en tant que Centre Relais Innovation (Brussels IRC), le pôle NTIC a organisé trois missions de partenariat technologique à Paris (mission bilatérale), Hanovre (à l'occasion du CeBIT) et



Turin (à l'occasion du salon Infomobility). 6 entreprises bruxelloises se sont déplacées lors de ces bourses

technologiques et ont

obtenu une quarantaine de rendez-vous avec des partenaires technologiques européens potentiels. En accompagnement collectif, le pôle NTIC a continué à animer le cluster WAC constitué d'entreprises développant et exploitant des applications logicielles en mode ASP, au travers notamment de la structuration d'un projet pilote de démonstration en collaboration avec le CIRB (Centre d'Informatique pour la Région Bruxelloise), de l'organisation d'une mission commerciale à Paris au salon ERP 2005 et de la réalisation d'une brochure commune.

Le pôle NTIC a par ailleurs pour objectif de contribuer à la réussite des projets d'entreprises ou d'entrepreneurs dans le secteur NTIC à Bruxelles. L'accompagnement vise le plus souvent l'identification des mécanismes de subsidiation et de financement les plus appropriés, le montage de dossiers de demande de subsides (R&D, AR 123 ou autres), la réalisation de business plan dans le cadre de la recherche d'investisseurs, le montage de dossiers financiers à destination du Fonds de Participation/Fonds de Garantie. Ce sont ainsi 66 entreprises qui ont été accompagnées individuellement par le pôle en 2005, dont 14 starters et 52 entreprises existantes.

9 dossiers d'AR 123 ont été introduits et obtenus. 6 sociétés ont été accompagnées dans le cadre des aides à la R&D et 17 pour la réalisation de business plan et de dossiers pour les Fonds de Participation et de Garantie.

d) Les activités de support

A l'occasion du Cebit à Hanovre s'est tenue une première réunion du groupe thématique regroupant plusieurs IRC spécialisés dans les NTIC. Une seconde réunion a eu lieu à Turin à l'occasion du salon Infomobility dans le courant du mois de novembre.

Le pôle NTIC, en collaboration avec le BIRC (Brussels Innovation Relay Centre) participe au projet PATENT dans le domaine du multimédia et au projet EPISTEP spécifique aux secteurs des systèmes intégrés, des communications mobiles et de la nanoélectronique.

LE PÔLE SANTÉ

a) La prospection et la sensibilisation

Après avoir identifié les différents acteurs bruxellois du secteur de la « biotechnologie » en 2004, le catalogue « Biotech in Brussels » a été remis à jour et largement diffusé par l'ABE et par Bruxelles Export lors d'actions à l'étranger. Mais c'est surtout le secteur des « dispositifs médicaux » qui a retenu toute l'attention en 2005, dans le cadre du projet « Dispomed » financé par la Région.

Sur base d'une première identification des entreprises du secteur de la santé en RBC réalisée par la fusion de plusieurs bases de données, un fichier de près de 350 adresses a été dégagé dans le secteur des « dispositifs médicaux ». Ce dernier a été retravaillé et affiné par des contacts avec les sociétés, la consultation des sites web, des pages d'or et des comptes nationaux de la BNB afin d'établir le nombre d'entreprises réellement en activité et appartenant au secteur. La base épurée représente 269 entreprises actives à Bruxelles dans ce secteur. Ces entreprises ont été classées en 10 sous-secteurs d'activités selon une classification spécifique se référant à la fois à celle utilisée lors de grands événements européens et à la directive européenne 93/42/EC des « dispositifs médicaux ».

Tenant compte à la fois de la masse critique, du type d'activités (distribution, production ou R&D), du know-how universitaire et des technologies émergentes au niveau international, il a été décidé de centrer le projet « Dispomed » sur un premier cluster « Diagnostic & telemedecine » au sein des « dispositifs médicaux ». Celui-ci a fait l'objet d'un nouveau catalogue « Diagnostic & telemedecine in Brussels » édité en 2005 et reprenant non seulement 15 entreprises (dont 8 d'entre elles ont moins de 5 années d'activités) mais également les universités, les centres de recherches et les associations actives dans ce domaine.

On a également procédé, dans le cadre du projet « Dispomed », à une enquête de besoins auprès des entreprises bruxelloises du secteur des « dispositifs médicaux ». Par le biais d'un questionnaire « Approche des services à développer pour une Région innovante », l'avis des sociétés a été demandé quant à leurs attentes de la part de la Région, aux services à développer au sein de la Région et à l'approche de « clustering ». Une première série de conclusions et de recommandations pour le développement du secteur ont été formulées ; elles serviront de base à la stratégie de clustering du pôle et aux services à développer au sein des clusters.

Cette approche a été consolidée au sein du projet européen « Innofire », regroupant 11 régions d'Europe actives dans le domaine des « dispositifs médicaux » et auquel participe activement le pôle Santé de l'ABE. Ce projet a pour objectif d'implémenter des stratégies de « clustering » et de réaliser une cartographie des acteurs de ces différentes régions dans les « dispositifs médicaux », via le développement d'un site web « Medimap ». Cet outil permettra de rechercher et d'identifier rapidement des partenaires potentiels.

b) L'information collective et individuelle

Un séminaire en collaboration avec « Insead » a été organisé avec comme thème « Is there an innovation break-down in the European Health Care Industry ? ». Ce dernier a été notamment animé par Mr. Roch Doliveux (CEO UCB) et le Professeur Dr. Michel Goldman (Hôpital Erasme, IMI/ULB) et a mobilisé 67 participants.

Dans la continuation de l'identification du secteur bruxellois de la « biotechnologie » réalisée en 2004 et dans le souci d'accroître la visibilité de ce secteur et de développer des services d'information adaptés à ses besoins, le site www.biotechinbrussels.com a été lancé en 2005. Outre les répertoires d'entreprises et de laboratoires actifs en biotechnologie, ce site comprend diverses rubriques d'informations spécifiques à destination du secteur et relatives aussi bien aux aspects technologiques qu'à ceux de la protection de la propriété industrielle et de l'actualité « business ».

c) L'accompagnement collectif et individuel

Sur base de l'enquête effectuée quant aux services à développer pour une Région innovante, le pôle a initié la première réunion du « cluster biotech » en 2005. Celle-ci a été précédée d'une conférence de presse et avait pour objectif de dégager et de confirmer les axes d'actions prioritaires pour l'année 2006 en réponse aux attentes des entreprises du secteur.

Vu le succès des années précédentes et toujours en collaboration avec Bruxelles Export, le pôle a emmené 10 sociétés du secteur de la « biotechnologie » à Bio 2005 - Philadelphie (mission organisée conjointement avec les régions wallonne et flamande). Lors de cet événement, des rencontres technico-commerciales préprogrammées ont été organisées par l'ABE entre les entreprises des trois régions belges présentes sur place et des entreprises d'autres régions des USA et d'Europe.

En tant que représentant sectoriel du Brussels IRC, le pôle Santé a participé avec des entreprises bruxelloises aux rencontres technologiques organisées à Lyon lors du « Discovery Day », à Hamburg lors de la foire « Biotechnica » et à Düsseldorf lors du congrès « Medica ».

L'accompagnement individuel de sociétés ou de porteurs de projets innovants a mobilisé de manière croissante le pôle Santé en 2005 ; 61 interventions ont été répertoriées, dont 17 starters et 44 entreprises existantes. Ces accompagnements individuels, qui s'effectuent principalement dans la validation et l'accompagnement de projets technologiques ou commerciaux, ont concrètement permis de démarrer ou de développer des activités, de lever les capitaux nécessaires pour de jeunes sociétés, d'obtenir l'aide de la Région pour financer des efforts de R&D, d'embaucher des personnes par l'application de l'AR123 et de relocaliser des sociétés.

d) Les activités de support

En tant que représentant sectoriel du Brussels IRC et membre actif au sein des groupes

thématiques « Biotech » et « Medical Devices », le Pôle a participé aux réunions semestrielles de ces groupes et sous-groupes.

Le Pôle a également poursuivi sa participation active au sein du projet « Innofire » et, en appui au Département Relations Internationales, a contribué au projet « Sme's Go Life ».

LA CELLULE « SIS »

a) L'information collective et individuelle

Le Service d'Information Stratégique (SIS) a pour vocation de base de fournir des informations concernant les brevets, les marchés, les entreprises, les technologies, ..., à la demande des entreprises ou des partenaires de l'ABE.

SIS s'adresse aussi bien aux futurs entrepreneurs et aux PME bruxelloises existantes qu'au monde académique et aux structures d'accompagnement de starters. A travers l'accès à des serveurs mondiaux d'informations, auxquels l'ABE est abonnée, ainsi qu'à des bases de données économiques et financières spécifiques, SIS s'attache à délivrer des informations pertinentes et exploitables. Durant l'année 2005, SIS a traité plus de 215 demandes.

En collaboration avec les pôles sectoriels du Département, SIS prend également part à divers projets d'information collective. Comme par le passé, il a contribué à l'élaboration de dossiers thématiques pour les publications sectorielles produites par l'ABE : Food Info dans le secteur agro-alimentaire et It-Scan dans le secteur NTIC. Par ailleurs, SIS a également participé à l'élaboration d'un dossier thématique sur les diodes électroluminescentes, en collaboration avec le pôle Industrie urbaine. Ce dossier fait le point sur l'état d'avancement de la technologie des LED (Light Emitting Diode) et sur leur application dans l'éclairage et la signalisation. Il paraîtra début 2006 à l'occasion de l'organisation d'un séminaire sur le sujet.

Outre ces dossiers, le service a également participé activement à la refonte du produit d'information IT-Scan et à la préparation de son passage vers une publication online.

b) L'accompagnement collectif et individuel

SIS intervient également en support des pôles sectoriels ou des structures régionales d'accompagnement de starters en vue de récolter des informations stratégiques nécessaires à la validation de projets innovants et à l'élaboration de business plans. C'est dans ce cadre qu'une collaboration nouvelle a vu le jour avec Solvay Entrepreneurs pour valider certains projets.

LES ÉVÉNEMENTS SAILLANTS DE 2005

- Le renforcement de la stratégie de clustering, en particulier dans les trois secteurs identifiés comme porteurs d'innovation dans le Contrat pour l'Economie et l'Emploi.
- L'identification du secteur bruxellois des dispositifs médicaux et le lancement du cluster « Diagnostic & telemedecine ».
- La définition d'un projet pilote de démonstration avec les entreprises du cluster « WAC » et le CIRB.
- Le démarrage d'une réflexion sur l'opportunité de regrouper un certain nombre d'entreprises agro-alimentaires sur un même site.
- La promotion des groupements d'employeurs dans les secteurs de l'agro-alimentaire.
- La confection d'un dossier faisant le point sur la technologie des LED et son application en éclairage et signalisation.
- Le lancement du site Internet www.biotechinbrussels.be, véritable portail d'information et de promotion pour le secteur biotech bruxellois.
- L'enrichissement du contenu d'information du site www.brusselsgreentech.be : veilles thématiques, répertoires, ...

QUELQUES CHIFFRES DE 2005

Nombre de visites de starters	64
Nombre de visites d'entreprises existantes	225
Nombre d'entreprises informées collectivement + 54.306 (visites sites web sectoriels)	6.778
Nombre de starters informés individuellement	184
Nombre d'entreprises existantes informées individuellement	873
Nombre de starters accompagnés collectivement	10
Nombre d'entreprises existantes accompagnées collectivement	56
Nombre de starters accompagnés individuellement	65
Nombre d'entreprises existantes accompagnées collectivement	188

PERSPECTIVES 2006

Les activités de 2006 s'inscrivent dans la continuité et le renforcement des orientations prises en 2004 et 2005, avec un accent particulier sur le clustering.

Dans le secteur de la santé, l'accent sera mis sur l'interaction avec les entreprises du cluster « biotech » et sur la mise en place de services répondant à leurs besoins. Dans le domaine des « dispositifs médicaux », l'effort d'identification des acteurs bruxellois sera poursuivi dans le cadre de la prolongation du projet DISPOMED financé par la Région ; en parallèle démarrera l'animation d'un premier cluster en « télémédecine et diagnostic ». Enfin, sous réserve de l'accord du Gouvernement, il est prévu d'entamer une action similaire dans le secteur pharmaceutique bruxellois dans le cadre du Contrat pour l'Economie et l'Emploi (projet PHARMA).

Une approche de clustering se met également en place dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. 2006 verra le démarrage du projet pilote élaboré par les entreprises membres du cluster « WAC » en collaboration avec le CIRB. Ici aussi sous réserve

de l'accord du Gouvernement, un effort systématique d'identification et de mise en réseau des acteurs bruxellois du secteur NTIC sera entrepris dans le cadre d'une stratégie de clustering s'inscrivant dans le Contrat pour l'Economie et l'Emploi (projet IDENTIC).

Le renforcement de la visibilité des acteurs bruxellois de l'environnement et la pénétration accrue des technologies environnementales restent les leitmotifs de l'action du département dans ce secteur. Par ailleurs, des initiatives visant à initier des activités industrielles nouvelles en matière d'écoproduits et d'éco-construction verront le jour en 2006, notamment par le biais du projet ECOBUILD, soumis à l'approbation du Gouvernement dans le cadre du Contrat pour l'Economie et l'Emploi.

Sur base des premiers résultats positifs obtenus en 2005, le pôle Industrie urbaine poursuivra ses actions dans le domaine du design et des métiers techniques liés à la construction. Dans ce cadre, une attention toute particulière sera consacrée au secteur de l'éclairage et à celui du conditionnement d'air. La promotion des sous-traitants bruxellois vis-à-vis de grands donneurs d'ordres publics sera également poursuivie en collaboration avec la CCIB.

Dans l'agro-alimentaire, l'initiation de synergies entre les acteurs du secteur revient en filigrane de plusieurs actions : organisation de la 3^{ème} Agro-party, promotion des groupements d'employeurs, participation à des événements internationaux de partenariat, opportunité de créer un parc agro-alimentaire, ...

Quant à la cellule SIS, elle se verra de plus en plus impliquée dans le développement de produits d'information spécifiques, en appui de l'activité des pôles sectoriels. En particulier en 2006, le basculement du périodique de veille It-Scan vers un site web d'information sera réalisé en collaboration avec le pôle NTIC. La consolidation des collaborations avec l'EEBIC, Solvay Entrepreneurs et d'autres partenaires bruxellois retiendra également toute l'attention.



Rapport du département

Relations Internationales

1. LE PARTENARIAT STRATÉGIQUE TRANSNATIONAL

LES OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

Le département « Relations Internationales – Partenariat stratégique transnational » a pour mission d’initier, de stimuler et d’encadrer la conclusion de partenariats stratégiques à caractère technologique entre acteurs bruxellois et étrangers. Il aide les acteurs bruxellois à identifier les opportunités d’internationalisation et à mieux se positionner face à un marché de plus en plus global et compétitif. Le département travaille tant sur l’offre que sur la demande bruxelloise. Les entreprises, PME, centres de recherche, porteurs de projets bruxellois qui, soit recherchent des compétences techniques ou des technologies, soit souhaitent valoriser leur expertise ou leurs technologies auprès de clients non belges, sont les clients et utilisateurs des services du département.

Pour atteindre ces objectifs, le département travaille au sein de réseaux transnationaux d’innovation et de développement régional dont l’ABE fait partie. Dans certains cas, l’ABE a été contractée par la Commission européenne qui lui alloue certaines subventions dans le cadre notamment du Brussels IRC (Brussels Innovation Relay Centre) et des projets de type PME-ETI² conclus au titre du 6^{ème} Programme Cadre de Recherche et Développement technologique – PCRD).

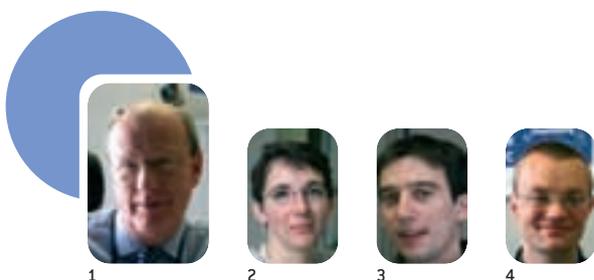
L’ABE est acteur dans les réseaux suivants : Innovation Relay Centers, EURADA (association européenne des agences de développement régional), TAFTIE & TII, clubs européens d’agence d’innovation et de transferts de technologie.

Les actions du département se situent tant en amont, loin du marché, par la stimulation et l’accompagnement des bruxellois aux montages de projets de recherche et d’innovation transnationaux financés par la Commission européenne, qu’en aval, plus proche du marché, en stimulant la coopération technologique et le transfert de compétences de et vers les acteurs bruxellois concernés (économiques, industriels et académiques).

26

L’ÉQUIPE

L’équipe est constituée de personnalités dotées d’une forte expérience acquise dans le montage de partenariats transnationaux. Elle est multinationale et donc multilingue : elle est dirigée par Jacques Evrard qui est assisté par Barbara Andreani et les conseillers Erwan Le Guen, Alexandre Bonnyns, Ana Baptista. Nadine Bettens est en charge du soutien administratif.



1

2

3

4

5

6

1. Jacques Evrard
2. Barbara Andreani
3. Erwan Le Guen
4. Alexandre Bonnyns
5. Ana Baptista
6. Nadine Bettens

² ETI « Intelligence économique et technologique » du programme Innovation et recherche de la Commission européenne du 6^{ème} Programme Cadre de Recherche et Développement

LES ACTIVITÉS EN 2005

Les actions du département relèvent d'une démarche typique et d'une stratégie objectivée menant à des résultats tangibles et mesurés dont les indicateurs sont principalement les accords de partenariats et les mises en relations au bénéfice des bruxellois avec des partenaires étrangers.

a) Information individuelle et collective

Deux services d'information entièrement gratuits par courrier électronique sont offerts aux entreprises bruxelloises :

- Le premier service (hebdomadaire) concerne les marchés publics belges et européens et a pour objectif d'informer chaque semaine gratuitement les entreprises bruxelloises (essentiellement des PME) des appels d'offre (marchés publics) et appels à proposition émanant de la Commission européenne susceptibles de les intéresser. Un site « ad hoc » des marchés publics avec moteur de recherche pour exploiter la banque de données en ligne par mot-clé a également été mis en place sur l'adresse www.abe.irisnet.be. Ce service compte à l'heure actuelle près de 420 abonnés.
- Le second service (bimensuel) concerne le marché européen de la technologie. Ce service permet l'accès à la base de données la plus importante au monde en matière d'offres et de demandes de technologie (environ 3000 profils technologiques). Moyennant des choix préalables de mots-clés, chaque abonné reçoit une information précise, ponctuelle et personnalisée sur l'état de l'art dans les secteurs qui l'intéressent. Cette information est également disponible sur le site internet de l'ABE via un moteur de recherche. 25 nouveaux clients se sont abonnés à ce service en 2005. Ce service compte aujourd'hui 203 clients.

De même, une revue trimestrielle « Innoflash » est diffusée auprès de 1.200 destinataires : elle comporte une sélection sectorielle de profils technologiques et d'événements européens notoires en matière d'innovation et de partenariat ainsi qu'une sélection ciblée d'articles scientifiques de veille technologique.



La lettre d'information « Innoflash » a été complètement repensée en termes de contenu suite aux suggestions émises par les clients formant l'Advisory Board du Brussels IRC (voir plus loin).

Enfin, le site web www.brussels-irc.be offre une panoplie d'informations sur l'innovation et la collaboration technologique, de même qu'une sélection mensuelle de 12 profils d'offres et de demandes de technologies qui représentent un intérêt potentiel pour la Région de Bruxelles-Capitale.

Les pages web du site de l'ABE relatives aux activités liées à la fonction de Brussels IRC et de NCP³ ont été complètement repensées dans un souci de communication plus efficace vis-à-vis du public cible et d'une meilleure intégration avec les autres départements de l'ABE, notamment le département Technologies et Projets Innovants.

Pour accroître la visibilité du Brussels IRC au sein de l'ABE, l'adresse www.brussels-irc.be a été créée et renvoie directement aux pages « Brussels IRC » du site de l'ABE. Des fiches pratiques et pédagogiques ont été réalisées et mises en ligne pour chacun des projets européens auxquels participe l'ABE.

b) L'accompagnement collectif et individuel

Le travail des conseillers du département consiste principalement à détecter et à analyser les besoins et les atouts de l'entreprise ou du chercheur universitaire et ce, afin de rédiger un profil d'offre ou de demande de technologie ayant une quadruple finalité :

1. Mettre en valeur les compétences bruxelloises en matière de recherche et développement et d'innovation par la publication de profils technologiques au sein du réseau des Innovation Relay Centres.
2. Identifier dans les 33 pays couverts par ce réseau les partenaires étrangers adéquats pour les acteurs bruxellois, c'est-à-dire soit ceux possédant les solutions technologiques aux besoins bruxellois lorsque ces solutions n'ont pu être fournies au niveau régional ou

national, soit ceux demandeurs des compétences et technologies bruxelloises pour résoudre leurs problèmes concrets.

3. Mettre en valeur les compétences bruxelloises en matière de recherche, de développement et d'innovation par le biais de catalogues édités à l'occasion d'événements européens de courtage technologique. Ces plateformes de rencontres technologiques sont destinées à faciliter la rencontre et la collaboration technologique entre partenaires bruxellois et étrangers par des rendez-vous en face-à-face, organisés sur base des compétences et besoins technologiques précis des participants.
4. Accompagner le client bruxellois dans sa démarche de partenariat jusqu'à la signature bilatérale d'un accord de coopération technologique avec le ou les partenaire(s) étranger(s) identifié(s) et sélectionné(s).

Ces activités ont permis au département, grâce au contrat de « Brussels IRC », de fournir une assistance personnalisée à environ 150 entreprises et 10 laboratoires universitaires. En 2005, 45 profils technologiques ont été publiés dans la base de données du réseau des Innovation Relay Centres et ont permis à des PME bruxelloises de conclure au cours de l'année 2 accords de partenariats technologiques transnationaux avec des partenaires non belges. Plusieurs négociations engagées cette année entre d'autres acteurs bruxellois et des partenaires étrangers devraient de plus conduire très prochainement à plusieurs succès de transfert de technologie supplémentaires.

Par le biais de la participation des acteurs économiques, industriels et académiques bruxellois aux événements de rencontres face-à-face organisés par le réseau des Innovation Relay Centres, 26 autres profils technologiques de la Région de Bruxelles-Capitale ont acquis de la visibilité en Europe. Il faut également prendre en considération la visibilité donnée à 69 profils technologiques bruxellois repris dans le catalogue « Innovation in Brussels 2005 », publié à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du réseau des IRC, célébré en juin 2005 à Bruxelles lors du congrès international annuel du réseau des IRC. Ce

catalogue a servi de base à l'organisation d'une plateforme de rencontres technologiques pendant ce congrès. Ce catalogue a également été diffusé via le réseau des attachés économiques de la Région et a fait l'objet d'une présentation plus détaillée en Hongrie (voir ci-dessous « événements saillants »).

Confirmée dans son rôle de Innovation Relay Center en Région de Bruxelles-Capitale pour la période 2004-2008, l'ABE poursuit son activité au service des PME et chercheurs bruxellois qui innovent.

Dans un souci constant d'adapter au mieux ses services aux besoins des PME et chercheurs bruxellois, le Brussels IRC a été le premier Innovation Relay Centre du réseau à mettre en place un groupe de travail appelé « Advisory Board » composé de PME et chercheurs bruxellois bénéficiant des services du Brussels IRC et représentatifs de tout secteur économique et scientifique. Les membres de cet « Advisory Board » peuvent donner directement leur avis lors de réunions régulières sur les services qu'ils reçoivent et permettre ainsi au Brussels IRC de répondre au mieux aux besoins locaux. En 2005, les 10 membres de l'Advisory Board se sont rencontrés en janvier.

Le Brussels IRC a d'autre part accru la professionnalisation et l'efficacité de ses services en signant avec les clients qui bénéficient de ses services des « contrats de fidélité » dans lesquels le Brussels IRC et ses clients s'engagent mutuellement à respecter un certain nombre de points, en particulier sur le suivi des contacts obtenus via les activités de partenariat.

Egalement dans cette optique, le Brussels IRC confirme son engagement, dans le cadre du réseau IRC, dans une initiative visant à renforcer la collaboration des IRC de la « Grande Région », qui comprend les Innovation Relay Centres des régions limitrophes de l'Allemagne, de la Suisse, de la France, de la Belgique et du Luxembourg. Le but de cette initiative est d'utiliser, par des actions ciblées, la proximité géographique pour faciliter les transferts de technologie. Elle permet ainsi de donner une visibilité accrue aux acteurs bruxellois dans des régions où ils peuvent plus aisément engager des collaborations technologiques, en créant par la suite de la valeur ajoutée pour la région bruxelloise.

Comme partenaire de la Grande Région, le Brussels IRC a participé à la mission « Open Source » à Dijon dans le domaine des NTIC et à la mission « Wine and sparkling beverages » à Epernay dans le secteur agro-alimentaire.

Dans le même but, d'autres collaborations, notamment avec la Slovaquie, la Hongrie, Chypre et la Lombardie en Italie, ont été mises en place pour accroître les opportunités de collaboration en faveur des entreprises et universités bruxelloises.

Par ailleurs, les activités du département ont également porté sur l'assistance fournie aux acteurs bruxellois pour le montage de projets de R&DT à soumettre auprès de la Commission européenne. Les conseils ciblent principalement la recherche de partenaires, le montage et la négociation de projets européens de recherche et de développement, ainsi que les questions relatives à la propriété intellectuelle des résultats des projets. Les conseillers restent également disponibles pour toute aide complémentaire concernant la dissémination et la valorisation des résultats qui découleraient de ces projets.

Afin de continuer à pouvoir servir ses clients au mieux et de disposer des réseaux nécessaires à l'étranger, l'ABE a été très active, en tant que Point de Contact National (NCP) pour les PME et l'Innovation du 6^{ème} PCRD⁴, dans plusieurs projets cofinancés par la Commission européenne. Il s'agit des projets suivants :

- **SMEs for Food**, *Qualité et Sécurité Alimentaire.*
- **SMEs Go LifeSciences**, *Sciences de la Vie.*
- **FASTER**, *transport et logistique.*
- **LINK**, *Plastiques et Electronique.*
- **PATENT**, *Digital Content & Cross Media.*
- **DETECT-It**, *NTIC, Environnement, Energie.*
- **NaoMITEC**, *Micro et nanotechnologies.*
- **Women2FP6**, *Entrepreneuriat et recherche féminins.*
- **TrainNet Future**, *Transfert de l'expérience « NCP » de l'ABE vers les nouveaux pays membres et les pays candidats à l'adhésion.*
- **EPISTEP**, *participation des PME aux Plateformes Technologiques Européennes en vue du 7^{ème} PCRD.*
- **SME2Lead**, *formation des PME à la gestion et coordination d'un consortium de projets européens de R&DT.*

Ces projets ont tous pour ambition d'accroître la participation des PME et chercheurs européens aux grands projets de R&DT (Projets intégrés et Réseau d'Excellence) cofinancés par la Communauté européenne dans le cadre du 6^{ème} Programme Cadre.

L'ABE participe également au projet EURBEST, cofinancé par la Commission européenne au titre du programme Interreg III visant, à partir d'un exercice de comparaison d'activités et de missions de diverses agences de développement régionales, à déceler les bonnes pratiques et à les mettre en oeuvre auprès des dites agences. Grâce à sa participation, l'ABE transmet l'expertise et l'excellence qu'elle a acquise à l'étranger tout en améliorant son efficacité en intégrant des bonnes pratiques venant d'autres agences.

Pour remplir cette mission l'ABE a mis sur pied un réseau bruxellois et belge constitué de multiplicateurs issus principalement de fédérations professionnelles ou de services d'interface de l'enseignement supérieur, qui ont pour tâche de rediffuser l'information ciblée vers leurs propres clients.

Sur la période Janvier - Décembre 2005, le département « Relations Internationales - Partenariat stratégique transnational » de l'ABE a contribué à rendre visible le savoir-faire bruxellois via :

- la diffusion ciblée de 243 avis de recherche de partenaires provenant de projets étrangers de R&D aux entreprises/centres recherche bruxellois, ainsi qu'à 48 destinataires de 24 organisations intermédiaires multiplicateurs ;
- l'envoi de 128 candidatures bruxelloises et parfois belges à des coordinateurs de projets étrangers en réponse aux recherches de partenaires diffusées ;
- l'intégration de 10 entreprises/centres de recherche dans ces projets étrangers de R&D.

LES ÉVÉNEMENTS SAILLANTS DE 2005

En collaboration avec le département Technologie et Projets Innovants, on rappelle la participation avec des entreprises et chercheurs bruxellois ou en tant qu'expert en projets européens aux événements suivants :

- **CeBlt 2005 (Hanovre)** : participation sur place de 4 clients bruxellois ayant au total 27 rencontres face-à-face.
- **Chocoa 2005 (Bruxelles)** : organisation d'une mission d'entreprise et des rencontres face-à-face (plus de 50 rendez-vous) par le Brussels IRC et le pôle agro-alimentaire de l'ABE sur les technologies du chocolat avec 14 PME et chercheurs de 7 pays étrangers participants.
- **Lodi** : participation de 2 clients bruxellois à une mission d'entreprise autour des biotechnologies vétérinaires et agro-alimentaires accompagnés par le Brussels IRC.
- **Paris (Le Bourget)** : participation sur place d'une entreprise bruxelloise avec 2 rencontres face-à-face.
- **Rencontres mondiales du Logiciel Libre (Dijon)** : participation sur place d'une entreprise bruxelloise avec 2 rencontres face-à-face.
- **IFAT (Munich)** : bourse technologique dans le domaine de l'Environnement auquel a participé un client bruxellois (3 demandes de rendez-vous).
- **Pollutec 2005 (Paris)** : mission d'entreprise bilatérale vers la France dans le domaine de l'environnement, à laquelle ont participé 2 clients (14 rencontres au total).
- **Medica 2005 (Düsseldorf)** : participation de 9 clients bruxellois aux rencontres face-à-face. Événement en collaboration avec les partenaires de la « Grande Région ».
- **Biotechnica 2005 (Hanovre)** : participation de 2 clients bruxellois aux rencontres face-à-face.
- **VITEFF (Epernay)** : participation de 2 clients

bruxellois aux rencontres face-à-face organisées sur le salon du pétillant et réunion du groupe thématique « Agrofood » du réseau IRC sous la direction de Roland Bourgeois.

- Organisation à Bruxelles de 8 séminaires de formation à la participation aux projets européens dans le cadre du 6^{ème} Programme Cadre de la Commission européenne.
- A l'occasion du congrès du 10^{ème} anniversaire des IRC, 50 rendez-vous préprogrammés ont permis aux entrepreneurs bruxellois de rencontrer nos homologues étrangers du réseau des IRC, experts en transfert de technologie. Le catalogue « Innovation in Brussels » publié à cet effet a été diffusé de manière large, et ce notamment vers le réseau des attachés économiques et commerciaux de la Région.
- Fort de cette expérience, un séminaire a eu lieu en novembre à Budapest en coopération avec l'attaché économique bruxellois, visant à accroître la visibilité des 69 profils de ce catalogue vers des clients potentiels hongrois.
- Participation en tant qu'orateur à 25 séminaires de formation à la participation aux projets européens sous le 6^{ème} Programme Cadre de la Commission européenne, organisés à l'étranger.
- Dans le cadre de sa mission NCP, l'ABE a continué à développer un module de formation traitant spécifiquement des aspects financiers inhérents à une participation au 6^{ème} Programme Cadre de Recherche et Développement. Ces formations comprennent un exposé théorique suivi d'un cas pratique.

A l'occasion de ces événements centrés sur les secteurs des NTIC, de l'agroalimentaire, de la nutrition, de la santé et de la biotechnologie, les entreprises et les centres de recherche bruxellois ont pu rencontrer des partenaires européens potentiels en vue d'établir les bases d'un partenariat technologique.

QUELQUES CHIFFRES POUR 2005

Nombre de visites d'entreprises	75
Nombre d'entreprises informées individuellement	688
Nombre d'entreprises accompagnées individuellement	352
Nombre d'entreprises emmenées en missions technologiques	30
Nombre d'entreprises informées collectivement	24.641
Nombre d'accords de transfert de technologie signés	5

PERSPECTIVES 2006

L'ABE reste à Bruxelles l'interlocuteur de référence en matière de partenariat et de coopération technologique internationale et a été confirmée dans son rôle de « Innovation Relay Center ».

De plus l'ABE continuera à être active dans la stimulation à la participation des bruxellois aux activités de recherche et d'innovation cofinancées par la Commission européenne et sera particulièrement attentive à la dimension PME qui sera introduite dans les lignes d'action du futur 7^{ème} programme cadre de R&D (2007-2013) en préparation actuellement et au nouveau Programme Cadre pour la compétitivité et l'innovation (PCI).



Rapport du département

Relations Internationales

2. L'ATTRACTION DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

LES OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

Depuis le 1er janvier 2003, les autorités régionales ont confié à l'ABE la mission de prospecter et d'attirer des investisseurs étrangers en Région de Bruxelles Capitale.

La mission d'attraction d'investissements étrangers comprend essentiellement trois axes :

- Rechercher et identifier des investisseurs potentiels ;
- Informer et convaincre ces investisseurs ;
- Accompagner les investisseurs dans leurs démarches d'installation à Bruxelles.

Afin de réaliser cette mission, l'ABE travaille en étroite collaboration avec la direction des relations économiques du Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale (cellule investissements étrangers). Cette dernière se charge notamment des contacts avec les organes officiels tant belges qu'étrangers ainsi que de certains aspects promotionnels. L'ABE s'appuie également sur le réseau des Attachés économiques et commerciaux géré par la Direction du Commerce extérieur.

Sur le plan stratégique, l'objectif de l'année 2005 a été de renforcer et mieux structurer l'activité de prospection sur le terrain. Ceci a été rendu possible d'une part en renforçant la coordination entre l'ABE et le réseau des Attachés économiques et commerciaux dépendant de Bruxelles Export et d'autre part, en collaborant dans certains pays cibles, avec des consultants spécialisés dans la détection de projets [depuis juin 2005].

32

L'ÉQUIPE

L'unité Investissements Etrangers de la BU Relations Internationales se compose d'un responsable de mission, d'un Business Development Manager, d'une assistante marketing (à mi-temps) et d'une assistante administrative.



1



2



3



4

1. Jacques Evrard
2. Emmanuel de Beughem
3. Ana Baptista
4. Micheline Neuts

LES ACTIVITÉS EN 2005

Les activités de l'unité Investissements Etrangers comprennent :

a) La prospection et la sensibilisation

Le public-cible du département est double : l'investisseur final, généralement une entreprise située à l'étranger et d'autre part les intermédiaires ou « prescripteurs », ce qui comprend toutes les professions amenées à conseiller les entreprises dans le choix d'une nouvelle localisation. Il s'agit principalement de consultants, avocats, banquiers d'affaires, de même que des chambres de commerces ou des bureaux de représentations régionaux.

Les principales actions de sensibilisation en 2005 ont été :

- Le lancement, en janvier 2005, d'un nouveau site dédié à la promotion de Bruxelles auprès

d'investisseurs étrangers. Ce site a obtenu le prix du meilleur site européen d'attraction d'investissements étrangers, lors du « World Investment Conference » de La Baule (prix remis à l'ABE par la Commissaire européenne à la Politique régionale) ;

- La publication de 2 lettres d'information papier, dont une partie est encartée dans le magazine de l'American Chamber of Commerce, et de 4 newsletters électroniques. Chaque envoi comprenant environ 1500 contacts ;
- La réalisation d'une campagne promotionnelle en coopération avec l'Administration de l'économie du MRBC dans « Connect », le magazine de bord de SN Brussels Airlines ;
- L'organisation de différents séminaires destinés à mettre en avant les atouts de Bruxelles, soit auprès de « prescripteurs » soit directement auprès d'investisseurs potentiels :
 - **A New York** dans le cadre du Brussels Day (organisé en collaboration avec le BITC) : petit-déjeuner/séminaire sur les atouts fiscaux de la Belgique, orienté vers les avocats d'affaires locaux ;
 - **A Montréal**, en collaboration avec la CCIB : deux séminaires « Invest in Brussels » adressés directement à des investisseurs potentiels et des « prescripteurs » consultants et banques d'investissement ;
 - **A Sao Paulo** (Brésil) en collaboration avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Bruxelles dans le cadre de la mission princière au Brésil ;
 - **A Tokyo**, en collaboration avec l'OFI et la FFIO : organisation d'un séminaire « Invest in Belgium » dans le cadre de la mission princière au Japon ;
 - **A Bruxelles** : petit-déjeuner/séminaire adressé aux attachés d'ambassades étrangères à Bruxelles, afin de les sensibiliser sur le rôle et les services proposés par l'ABE.

La prospection d'investissements étrangers consiste à détecter les entreprises ayant un nouveau projet d'implantation éventuellement localisable à Bruxelles et dans un second temps à convaincre celles-ci de s'y implanter.

Les projets sont détectés via les relais suivants :

- Le réseau des attachés économiques et commerciaux de Bruxelles Export
- Des intermédiaires (consultants, banquiers, avocats), appointés ou non, chargés d'informer les attachés et l'ABE sur des projets potentiels d'investissements.

En 2005, l'ABE et Bruxelles Export ont signé une convention de collaboration qui a permis de préciser le rôle des Attachés dans le cadre de la mission d'attraction d'entreprises étrangères à Bruxelles.

L'ABE a également engagé une collaboration avec des consultants spécialisés, rémunérés notamment sur base de leurs résultats, dans trois pays cibles : la France, les Etats-Unis et la Chine.

En s'appuyant sur ces relais, l'ABE a effectué les missions de prospection vers les destinations suivantes : Etats-Unis, Chine, Japon et France, afin d'y rencontrer individuellement investisseurs potentiels et « prescripteurs ».

Dans le cadre de missions fédérales et notamment de « road shows » organisés par les services fédéraux du Premier Ministre et du Ministre des finances, l'ABE a participé aux différentes missions mises en place en 2005.

b) L'accompagnement individuel et collectif

Grâce à l'apport du Département Economie & Starters et celui des Technologies & Projets Innovants, l'ABE peut offrir un éventail de services complet aux candidats investisseurs. Dans ce cadre, quelques 71 sociétés étrangères ont été accompagnées par ses conseillers dans leurs investigations et éventuelles démarches d'installation à Bruxelles. Cette étape se fait dans le cadre d'une approche globale et sectorielle des entreprises qui contactent l'ABE pour un dossier spécifique.

En novembre 2005, a été conçu le « Brussels Welcome Package », un nouveau produit dénommé aussi « incubateur pour investisseurs étrangers ». Celui-ci vise à promouvoir Bruxelles et offrir des services d'hébergement et d'accompagnement aux candidats investisseurs à

Bruxelles pendant une période limitée. Les premiers bénéficiaires de ce service sont attendus début 2006.

LES ÉVÉNEMENTS SAILLANTS DE 2005

- **Avril** : début de collaboration avec les consultants en France et aux Etats-Unis.
- **Juin** : Participation à la Mission princière au Japon : organisation d'un séminaire et visites d'entreprises locales.
- **Octobre** : Participation au premier « Brussels Day » à New York : organisation d'un séminaire et visites d'entreprises locales et en coopération avec Bruxelles Export, Bruxelles International et la Ville de Bruxelles.
- **Octobre** : Organisation de deux séminaires « invest in Brussels » (Montréal).
- **Novembre** : Mission de prospection en Chine. Visites d'entreprises et de prescripteurs locaux.
- **Novembre** : participation au « Road show » du Premier Ministre destiné à promouvoir le nouveau régime fiscal des intérêts notionnels. Etapes à Séoul, Tokyo, Singapour et Hong Kong, avec rencontres individuelles d'entreprises et prescripteurs locaux.
- Participation de l'ABE aux journées internationales organisées par la FEB dans le cadre des activités 175/25 et à la « Brussels Welcome Fair ».

PERSPECTIVES 2006

En 2006, les efforts en vue du développement des activités de prospection seront maintenus. En plus de la Chine, de la France et des Etats-Unis, où elle a déjà démarré en 2005, la collaboration avec des consultants sera étendue à deux autres pays-cibles : l'Allemagne et le Royaume-Uni. De la même manière, leur mission ne sera pas de « vendre Bruxelles » (rôle qui revient toujours aux Attachés et à l'ABE), mais de détecter des projets potentiels.

Par ailleurs, au cours de cette année, l'accent sera mis également sur le développement d'une véritable stratégie de communication dirigée vers les investisseurs étrangers.

34

QUELQUES CHIFFRES POUR 2005

Prospection d'investisseurs potentiels (sensibilisation)	11.930
Information d'investisseurs potentiels (Info collectives & individuelles)	86
Dossiers d'investisseurs potentiels traités (acc. indiv.)	71
Nombre d'investisseurs ayant concrétisé leur projet	12
Nombre d'emplois des investisseurs ayant concrétisé leur projet	A confirmer



Rapport de la cellule Communication

LES OBJECTIFS DU DÉPARTEMENT

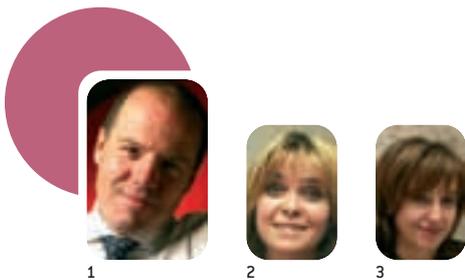
L'ABE dispose en son sein d'une cellule communication, chargée de la communication externe et interne de l'Agence.

En matière de communication externe, la cellule prend en charge les actions de notoriété générale de l'ABE, et soutient sur le terrain les actions des différents départements, notamment par la médiatisation de celles-ci ou par la production de supports de communication (brochures, guides, invitations, lettres d'informations électroniques ou papier). La cellule veille par ailleurs à l'homogénéité des messages et à la cohérence graphique de ces supports.

La cellule organise également l'information, en interne, sur les activités et résultats de tous les départements.

L'ÉQUIPE

La cellule se compose de 2 conseillers spécialisés, Katia Brouwers et Régine Huwaert, et d'un webmaster indépendant.



LES ACTIVITÉS EN 2005

Le site web www.abe.irisnet.be

Chaque département met à jour les pages web qui lui sont propres et alimente le site en nouvelles, événements et publications. La cellule communication révisé à chaque phase les textes introduits et supervise l'homogénéité du contenu et du lay-out.

Le nombre de visites par jour ne change pas beaucoup par rapport à 2004 : cela tourne autour des 465 visites en moyenne. En 2005, le site a été consulté 337.197 fois. La durée moyenne de chaque visite a par contre très fort augmenté : 1min57 en moyenne est devenu 3min17. Environ 9 pages sont consultées par visite. Le nombre de visiteurs venant de l'étranger a également fort augmenté.

La médiatisation des activités – la publicité

Au cours de l'année 2005, la cellule a publié plusieurs communiqués de presse relatifs aux événements, activités, nouveaux produits ou services mis à disposition par les différents départements.

Quatre conférences de presse/points presse ont été organisées :

- une sur la politique d'attraction d'investisseurs étrangers à Bruxelles (moyens, objectifs) en janvier ;
- une en février 2005 à l'occasion du partenariat privé-public entre l'UCM et l'ABE et qui a résulté dans la publication de brochures spécifiques pour les commerçants bruxellois ;

- une en juin 2005 à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du réseau des Innovation Relay Centers, dont l'organisation était confiée à l'ABE ;
- une à l'occasion des actions en faveur du secteur biotech bruxellois et notamment la réalisation du site web www.biotechnbrussels.com en septembre 2005 ;

Les actions de médiatisation ont donné lieu à quelque 200 articles dans la presse écrite tant quotidienne que périodique, qu'il s'agisse de presse généraliste ou spécialisée, mais aussi dans la presse audio-visuelle. Depuis 2004, l'ABE a fortement réduit ses investissements publicitaires dans les supports écrits au profit de campagnes radio, diffusées principalement sur des stations francophones et néerlandophones disposant de « décrochages régionaux ». Ainsi, plusieurs campagnes ont été lancées : autour des Ateliers du Commerce, du Starter Kit, du moteur de recherche Ecosubsibu. Une campagne « corporate » de notoriété a également été organisée dans le cadre du Salon de l'Entrepreneur. La cellule a également réalisé un spot radio mettant en valeur le site web corporate de l'ABE (www.abe-bao.be).

Depuis le mois de novembre 2004, l'ABE collabore également avec la radio « BXL », à titre d'intervenant dans une chronique hebdomadaire destinée aux entrepreneurs bruxellois (tous les lundis matin). Cette collaboration s'est intensifiée à leur demande en 2005: chaque semaine, l'ABE interviewe également sur antenne un entrepreneur ou acteur bruxellois (mercredi ou jeudi).

Le sponsoring et la participation générale aux activités de partenaires (avec la collaboration des autres départements de l'ABE)

- **Mars** : le 23-24 mars, l'ABE s'est énormément investie dans le salon de l'Entrepreneur en y organisant un stand collectif pour plusieurs institutions économiques. Elle y a organisé plusieurs séminaires également. L'ABE est sponsor de cet événement incontournable à Bruxelles.
- **Juin** : du 22 au 26 juin, l'ABE a également assuré la présence sur le stand régional dans le cadre de la commémoration des 175 ans de l'existence de la Belgique.

- **Octobre** : l'ABE a activement sensibilisé les entrepreneurs bruxellois à participer à l'organisation de la Journée Découverte Entreprises.

Dès le mois d'octobre, l'ABE a participé, en tant que membre du jury, aux éliminatoires de la Start Academy, concours sur la création d'activités nouvelles organisé par l'ECULB. Elle était également présente avec un stand lors de la finale en décembre.

- **2005** ... durant toute l'année 2004, l'ABE a été très impliquée dans le concours de business plan Enterprize, tant au niveau de la médiatisation que de la participation active en tant que membre du jury.

L'ABE a également assuré la coordination et l'organisation logistique des ateliers pratiques réalisés dans le cadre du projet « Les Ateliers du Commerce » (initiative du Ministre de l'Economie ayant pour objectif de récolter les avis des commerçants bruxellois).

5 ateliers ont été organisés (21 février, 28 février, 14 mars, 25 avril et 2 mai). Ils ont rassemblé une cinquantaine de participants à chaque séance.

LES ÉVÉNEMENTS SAILLANTS DE 2005

Deux événements de grande envergure ont été organisés par l'ABE en 2005 :

- **Le 10^{ème} anniversaire du réseau des « Innovation Relay Centres »** dont l'ABE est membre sous le nom de « Brussels IRC ». Grâce à ce réseau, les entreprises et chercheurs bruxellois peuvent trouver des partenaires internationaux soit pour valoriser leurs domaines d'excellence et technologies innovantes à l'étranger, soit pour trouver à l'étranger une solution technologique répondant à un de leurs besoins.

Les 27, 28 et 29 juin, le 10^{ème} anniversaire de ce réseau a été célébré à Bruxelles avec l'organisation de leur congrès annuel international à l'hôtel Sheraton : séances plénières, plusieurs séminaires internationaux,

stands pour les partenaires de l'ABE (interfaces, IRSIB, ...), une plateforme de rencontres technologiques où les entrepreneurs pouvaient se mettre en contact avec près de 400 experts internationaux en innovation et coopération technologique, soirées de gala, journée publique le 29 juin etc.

Cet événement a rassemblé plus de 525 participants et a été activement soutenu par le Ministre-Président et le Ministre de l'Economie vu son importance pour l'image de Bruxelles.

- **Brussels Knows How** : dans le cadre de son installation dans ses nouveaux locaux sur le site de Tour et Taxis, l'ABE a organisé le 20 octobre 2005 une soirée-événement sous l'appellation « Brussels Knows How ».

Cette soirée avait pour but de souligner le dynamisme de Bruxelles sur le plan économique et de mettre en valeur les savoir-faire, talents et produits des entreprises bruxelloises, mais également de rappeler les services et valeurs ajoutées proposées par l'ABE et les institutions bruxelloises.

Cet événement, qui a rassemblé les acteurs économiques bruxellois, entreprises et monde politique, s'est décliné autour de plusieurs axes dont un spectacle inédit mettant en scène de façon originale les produits d'entreprises bruxelloises de tous secteurs, des stands pour les partenaires de l'ABE, un walking dinner, une soirée dansante... De nombreuses entreprises ont été approchées en vue d'une participation au spectacle, soit au travers d'un ou plusieurs produits montrés sur scène, soit via le film (interview ou quelques images sur leur activité). Ce film est d'ailleurs en permanence diffusé lors de foires et de présentations en Belgique ou à l'étranger.

L'événement fut un succès gigantesque : plus de 2200 personnes y ont participé. Le Ministre-Président, le Ministre de l'Economie et le Ministre du Budget et des Relations extérieures ont apporté leur soutien.



Perspectives 2006

En 2006, le **département Economie & Starters** continuera à accorder une attention particulière à l'information et l'accompagnement des créateurs d'entreprises. Ils restent une cible importante du département, et sont fortement demandeurs d'informations et d'accompagnement.

Une série d'actions envers ce public cible ont déjà été lancées (starterkit, sessions d'information, ...), mais seront renforcées au courant de 2006.

La collaboration avec les institutions existantes (Guichets d'Economie Locale, guichets d'entreprises, banques, ...) sera renforcée.

La collaboration avec les communes et les administrations régionales restent prioritaires dans la démarche du **département Urbanisme & Environnement**. La collaboration avec les partenaires publics sera intensifiée (AATL, Association de la Ville et des Communes de la RBC, Atrium, l'IBGE, le Port de Bruxelles, la SDRB, ...) et de nouveaux partenariats seront initiés avec des prescripteurs de services du secteur privé (Institut des juristes d'entreprises, fédérations professionnelles, comptables, architectes, ingénieurs conseils, avocats, promoteurs immobiliers, ...);

Le département s'attèlera à rendre l'application des chantiers de C2E la plus effective possible et tout spécialement en ce qui concerne toute initiative de simplification administrative. Côté relocalisation, il renforcera en 2006 la détection et le suivi des entreprises concernées et mettra au point une méthode d'observation des flux entrants et sortants des entreprises en Région bruxelloise.

Les activités de 2006 du **département Technologie & Projets Innovants** s'inscriront dans la continuité et le renforcement des orientations prises en 2004 et 2005, avec un accent particulier sur le clustering.

Dans le **secteur de la santé**, l'accent sera mis sur l'interaction avec les entreprises du cluster « biotech » et sur la mise en place de services répondant à leurs besoins. Dans le domaine des « dispositifs médicaux », l'effort d'identification des acteurs bruxellois sera poursuivi dans le cadre de la prolongation du projet DISPOMED financé par la Région ; en parallèle démarrera

l'animation d'un premier cluster en « Diagnostic & telemedecine ». Enfin, sous réserve de l'accord du Gouvernement, il est prévu d'entamer une action similaire dans le secteur pharmaceutique bruxellois dans le cadre du Contrat pour l'Economie et l'Emploi (projet PHARMA).

Une approche de clustering se met également en place dans le domaine des **technologies de l'information et de la communication**. 2006 verra le démarrage du projet pilote élaboré par les entreprise membres du cluster « WAC » en collaboration avec le CIRB. Ici aussi sous réserve de l'accord du Gouvernement, un effort systématique d'identification et de mise en réseau des acteurs bruxellois du secteur NTIC sera entrepris dans le cadre d'une stratégie de clustering s'inscrivant dans le Contrat pour l'Economie et l'Emploi (projet IDENTIC).

Le renforcement de la visibilité des acteurs bruxellois de l'**environnement** et la pénétration accrue des technologies environnementales restent les leitmotivs de l'action du département dans ce secteur. Par ailleurs, des initiatives visant à initier des activités industrielles nouvelles en matière d'écoproduits et d'éco-construction verront le jour en 2006, notamment par le biais du projet ECOBUILD, soumis à l'approbation du Gouvernement dans le cadre du Contrat pour l'Economie et l'Emploi.

Sur base des premiers résultats positifs obtenus en 2005, le pôle **Industrie urbaine** poursuivra ses actions dans le domaine du design et des métiers techniques liés à la construction. Dans ce cadre, une attention toute particulière sera consacrée au secteur de l'éclairage et à celui du conditionnement d'air. La promotion des sous-traitants bruxellois vis-à-vis de grands donneurs d'ordres publics sera également poursuivie en collaboration avec la CCIB.

Dans l'**agro-alimentaire**, l'initiation de synergies entre les acteurs du secteur revient en filigrane de plusieurs actions : organisation de la 3ème Agro-party, promotion des groupements d'employeurs, participation à des événements internationaux de partenariat, opportunité de créer un parc agro-alimentaire, ...

Quant à la cellule SIS, elle se verra de plus en plus impliquée dans le développement de produits d'information spécifiques, en appui de l'activité des pôles sectoriels. En particulier en 2006, le basculement du périodique de veille It-Scan vers un site web d'information sera réalisé en collaboration avec le pôle NTIC. La consolidation des collaborations avec l'EEBIC, Solvay Entrepreneurs et d'autres partenaires bruxellois retiendra également toute l'attention.

Par le biais de son **département Relations Internationales**, l'ABE entend rester à Bruxelles l'interlocuteur de référence en matière de partenariat et de coopération technologique internationale. L'ABE a été confirmée dans son rôle de « Innovation Relay Center ».

De plus l'ABE continuera à être active dans la stimulation à la participation des bruxellois aux activités de recherche et d'innovation cofinancées par la Commission européenne et sera particulièrement attentive à la dimension PME qui sera introduite dans les lignes d'action du futur 7^{ème} programme cadre de R&D (2007-2013) en préparation actuellement et au nouveau programme cadre pour la compétitivité et l'innovation (PCI).

En ce qui concerne l'attraction des investisseurs étrangers, l'ABE poursuivra en 2006 ses efforts en vue du développement des activités de prospection. En plus de la Chine, de la France et des Etats-Unis, où elle a déjà démarré en 2005, la collaboration avec des consultants sera étendue à deux autres pays-cibles : l'Allemagne et le Royaume-Uni. De la même manière, leur mission ne sera pas de « vendre Bruxelles » (rôle qui revient toujours aux Attachés et à l'ABE), mais de détecter des projets potentiels.

Par ailleurs, au cours de cette année, l'accent sera mis également sur le développement d'une véritable stratégie de communication dirigée vers les investisseurs étrangers.



AGENCE BRUXELLOISE POUR L'ENTREPRISE

Tour & Taxis
Av. du Port 86C, b211
1000 Bruxelles
T. +32 (0)2 422 00 20
F. +32 (0)2 422 00 43
www.abe.irisnet.be